

Charenton

magazine

N° 173 - SEPTEMBRE 2012

**Le service municipal
Jeunesse prend son envol**

Dernier regard sur "Tous au Club"



4

8 Les clés de la rentrée scolaire 2012

DOSSIER



10

Focus sur le nouveau service municipal jeunesse

20

Pas de vacances pour les chantiers

SOMMAIRE

septembre 2012 N° 173



En pages centrales, retrouvez le programme du Forum des Associations

26

Habitat social : le numéro unique régional

33

Nos élus se mobilisent contre la fermeture du centre de Sécurité sociale

30

L'actualité de la Communauté de communes



Charenton magazine N° 173 - septembre 2012

48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication : **Jean-Marie Brétilion**

Chef d'édition : **Anne-Marie Thierce** - Directeur de la rédaction : **Denis Bansard**

Coordinatrice de rédaction (01.46.76.47.93) : **Céline Lormier**

Rédactrice : **Marion Fuzon**

Ont collaboré à la rédaction de ce numéro : **Denis Bansard - Xavier Delaruelle - Céline Lormier**

Photos : **F. Dorelli - M. Fuzon - C. Lormier - I. Stéfan - C. Vilmen**

Mise en page : **C. Doumbé** - Impression : **ETC. INN** - tiré à 18 000 exemplaires sur papier recyclé - Distribution : **Avobox**



Madame, Monsieur, chers Charentonnais,

Ce numéro de septembre est résolument placé sous le signe de la jeunesse !

Il y a bien sûr la traditionnelle rentrée scolaire à l'issue d'un été qui a permis à la Ville de raviver les couleurs des 11 écoles maternelles et élémentaires.

Nous vous présentons également les contours du nouveau service municipal de la jeunesse dont les activités avaient été confiées depuis plusieurs années à l'association Aliaj.

Nous avons voulu aussi mettre en exergue de nombreux jeunes talents charentonnais dans les domaines d'activité les plus variés.

Bien sûr, un coup de chapeau est donné à Evan Fournier, jeune basketteur de 19 ans formé à la Saint-Charles, qui va rentrer dans le grand bain de la prestigieuse ligue NBA américaine.

Qui dit rentrée dit également Forum des associations le 9 septembre, incontournable rendez-vous pour celles et ceux qui veulent s'adonner à des activités sportives, culturelles ou solidaires. Lieu privilégié pour les inscriptions, le Forum sera aussi l'occasion d'un coup de projecteur sur le bénévolat.

Enfin, la longue période électorale que nous avons connue ne m'avait pas permis de venir présenter les projets municipaux et de dialoguer avec vous. C'est la raison pour laquelle je souhaite renouer avec les réunions de quartier et je vous propose donc plusieurs rendez-vous ce mois-ci, en fonction de votre lieu d'habitation (voir au dos de ce magazine).

Bonne rentrée à tous !



Votre Maire, **Jean-Marie Brétilon**
Conseiller général du Val-de-Marne

ÇA S'EST PASSÉ DANS LA VILLE

TOUS AU CLUB

Transats, bacs à sable et jeux ont investi la place Briand cet été !

L'édition 2012 de "Tous au Club" a remporté une fois encore un énorme succès. En effet, vous avez été plus de 21 000 à profiter des animations du Club ! Chaque jour, on pouvait voir petits et grands profiter des installations et des animations en plein air. A l'initiative de Jean-Marc Boccara, Conseiller municipal délégué à l'Animation, la Ville a mis à disposition, pour la 4^e année consécutive, du matériel et des activités ludiques, pendant 24 journées d'ouverture continue.

Dans un cadre coloré, parsemé de parasols et de transats, "Tous au Club" n'avait oublié personne : les tout-petits ont joué de la pelle et du seau, les amateurs de sensations fortes ont joué les voltigeurs fous dans les trampolines et les golfeurs en herbe se sont exercés sur des pratiques. Une nouvelle attraction a remporté également l'accueil très enthousiaste du jeune public : le circuit de mini-motos électriques. Quant au bar de la plage, il a régalé toutes les générations.

Enfin, durant une belle soirée du mois de juillet, le pique-nique "Tous en blanc" a réuni presque 400 participants. Chacun apportait son repas et sa bonne humeur, la Ville ayant prévu le reste, notamment un apéritif musical animé par un orchestre qui a permis à toutes les générations d'esquisser quelques pas de danse. Tous les ingrédients étaient réunis pour un bel été à Charenton ! ■



1, 2, 3... SOLEIL !

Familles et enseignants réunis pour une belle kermesse

Les fins d'années scolaires sont l'heure des fêtes et kermesses qui permettent à tous de se réunir. Au mois de juin, toutes les écoles de la ville avaient préparé des spectacles, jeux, expositions. Sous un grand soleil ou sous les nuages menaçants, les fêtes ont battu leur plein. A travers ces animations, les parents ont pu constater l'aisance nouvelle et les progrès réalisés par leurs enfants. ■



ATELIER THÉÂTRE ESPAGNOL

Les collégiens revisitent "Don Quijote"

Depuis presque une dizaine d'années, il existe un club de théâtre espagnol au collège la Cerisaie. Les élèves, sous la conduite d'Ana Carvalho, professeur d'espagnol, abordent ainsi la langue par le jeu théâtral dans le cadre de l'accompagnement éducatif. Au cours de séances hebdomadaires, le groupe gagne

au fur et à mesure en aisance et en prise de confiance. L'objectif de l'année 2011 - 2012 était ambitieux : adapter "Don Quijote de la Mancha". Pour ces élèves, alors scolarisés en 4^e et donc abordant cette langue vivante pour la 1^{ère} fois, l'exercice était de taille. Il leur a fallu d'abord lire la pièce

en français pour mieux choisir ensuite les scènes à interpréter et, dans un second temps, rédiger des textes en espagnol ; un travail remarquable qu'ils ont mené pour ainsi traduire les aventures extravagantes et rocambolesques de "Don Quijote" et "Sancho".

Avec fantaisie, créativité et jeux visuels, ils ont joué le 21 juin dernier leur création dans le restaurant du collège et ont fait partager au public leur plaisir d'être sur scène. En alternance, des chorégraphies du club de danse latine venaient ponctuer l'ensemble, donnant du rythme et du caractère au spectacle.

Ce projet s'est construit en partenariat avec le Foyer Socio-Educatif du collège, l'Association des Familles de Charenton qui a prêté d'étonnants costumes et les élèves de 6^e et 5^e qui ont réalisé les décors ! Tout en pratiquant la langue de Cervantès, ces élèves auront appris à développer leur sens critique et leur esprit d'initiative. Au programme de cette nouvelle année scolaire, il y aura sans doute Don Juan Tenorio, de José Zorrilla : les élèves vont découvrir un autre grand mythe de la littérature espagnole. ■



Le saviez-vous ?

L'accompagnement éducatif est un dispositif national qui existe depuis 2008. Il consiste à accueillir les élèves après les cours pour leur proposer une aide aux devoirs et aux leçons, un renforcement de la pratique des langues vivantes, des activités culturelles, artistiques ou une pratique sportive.

RYTHMES ET MÉLODIES

Les instruments de musique dans les cartables



Ils ont des étoiles dans les yeux. Le public de la salle vidéo vient de les applaudir chaudement. Ils peuvent poser leurs instruments et souffler un moment. Ariane, Maxime et leurs camarades ont interprété des airs de musique dans leur école. Ils ont pour cela préparé des morceaux, les ont répétés pour que tout soit prêt, fiers de montrer leur savoir-faire et leur passion. Le répertoire choisi pour cette prestation est hétéroclite, avec du classique, des musiques traditionnelles, actuelles mais aussi du jazz.

La journée toute entière a été dédiée à la musique dans l'école Aristide Briand B : dans différentes salles, des chorales de classe et des petits concerts d'enfants et de parents musiciens ont été organisés. C'est l'occasion pour les élèves et leurs enseignants de partager un moment d'écoute et de plaisir. C'est aussi le temps pour un public non averti de découvrir certains instruments comme le luth. Ainsi, dans une salle où se produisent quelques jeunes, leur est donné un peu de temps pour échanger avec les

spectateurs : "d'où vient cet instrument, il est très joli ?" Réponse de la musicienne, "il vient de la Renaissance"...

Cette initiative a été menée conjointement avec le Conservatoire André Navarra et chacun s'accordera à penser qu'il faudra la reconduire l'année prochaine. Ce 21 juin qui célébrait la musique aura permis à tous de passer une belle journée sans fausse note ! ■

3 questions à



Jean-Michel Baron,
concepteur du concours Rob'OK

Enseignant en technologie au collège Hector Berlioz de Vincennes, Jean-Michel Baron est charentonnais. Quand il n'est pas auprès des élèves, il collabore avec les éditions Delagrave dans la rédaction de manuels scolaires.

Comment est née cette idée de concours de robots lanceurs de palets ?

Jean-Michel Baron : Les activités d'observation, d'expérimentation, de fabrication et d'assemblage d'objets techniques sont le cœur de l'enseignement en technologie. Elles sont une base pour permettre aux élèves d'accéder aux connaissances et capacités précisées dans le programme. L'objet technique étudié en 3^e doit être à la fois complexe et attrayant, d'où cette idée de robots joueurs de hockey. Ensuite, il m'a semblé qu'un challenge entre les collèges serait motivant et permettrait aux élèves d'échanger et de travailler collectivement.

Quels sont les critères retenus par le jury pour évaluer les créations des collégiens ?

Jean-Michel Baron : Chaque rob'ok doit, pour concourir, respecter un cahier des charges précis. Il doit aussi être accompagné d'un dossier technique complet, qui justifie des choix de matériaux, de la forme, des éléments mécaniques. Lors du déroulement des épreuves, sont mesurés le niveau de performance et la fiabilité des robots.

Quelles compétences sont en jeu lors de la conception des robots ?

Jean-Michel Baron : En s'investissant dans la conception des objets, les élèves développent créativité et autonomie. Avec ces prototypes, ils apprennent à travailler méthodiquement, en cherchant des solutions techniques pour développer leurs idées. Les compétences mises en oeuvre correspondent au programme de technologie de 3^e. Il faut savoir utiliser ses connaissances acquises sur les niveaux précédents, tout en se montrant astucieux et compétiteur ! Pour ceux qui souhaitent poursuivre ces démarches, il existe au lycée un parcours technologique appelé Sti2d*, qui débouche sur les métiers de technicien supérieur ou d'ingénieur.

* Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

TECHNOLOGIE AU COLLÈGE

Des robots qui jouent au hockey



Au collège la Cerisaie, les élèves de 3^e C et D ont mené avec leur enseignant de technologie, Louis Weiss, un projet passionnant : la conception puis la réalisation de robots télécommandés. Il leur a fallu imaginer des engins qui soient capables de répondre à un certain nombre de critères techniques, de se déplacer rapidement et de lancer un palet, tels des petits joueurs de hockey sur glace. Cela a mobilisé leur esprit d'équipe, des compétences en robotique et un respect méticuleux du cahier des charges.

Ce travail, réalisé tout au long de l'année, a conduit les jeunes collégiens à un grand défi : la participation au concours national "rob'ok". Bel aboutissement pour ces élèves que de lever haut les couleurs de leur collège dans 5 épreuves différentes : lancer (puissance et précision du lanceur), slalom, match et enfin épreuve de design.

A Aulnay-sous-Bois, le 24 mai dernier, ce sont 20 collèges qui sont venus s'affronter avec beaucoup d'émulation. Au terme de cette rencontre ludique mais intense, **les collégiens charentonnais ont remporté deux épreuves**, celle du lancer (avec une propulsion de 262 cm !) et celle du match ; une victoire dont ils ne sont pas peu fiers. Cette année, M. Weiss envisage à nouveau de mobiliser des élèves autour de ce concours, mais cette fois-ci dans le cadre de l'accompagnement éducatif, pour que des jeunes de la 6^e à la 3^e puissent à leur tour apprendre en s'amusant. ■

Pour en savoir plus : www.robok.fr

LIRE ET ÉCRIRE

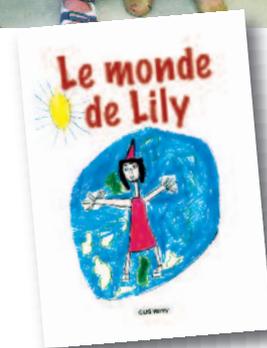
Le monde de Lily

Une fée, des pirates, un chef indien, un dromadaire : c'est tout cela que les douze enfants de la classe de Boumediene Benattouche ont souhaité intégrer dans leur histoire. Cet enseignant d'une classe d'inclusion scolaire (CLIS) de l'école élémentaire Valmy a proposé à ses élèves d'écrire un conte.

Un projet au long cours durant lequel, étape par étape, ils auront choisi un personnage, un élément déclencheur, des péripéties, une situation finale...

Pour ces enfants qui connaissent des difficultés (troubles des fonctions cognitives, de l'attention, de concentration, du langage), l'enjeu était important et il aura fallu de la volonté, du travail et de l'opiniâtreté pour mener à bien cette histoire. Guidés pour cela par leur enseignant et par une auxiliaire de vie scolaire, les enfants ont d'abord appris à structurer leurs idées, à les organiser, puis à travailler ensemble. Ensuite, il a fallu rédiger, illustrer et mettre en forme. Chacun, en fonction de ses possibilités, a apporté sa contribution, sa touche personnelle.

Ce travail est mené en partenariat avec l'hôpital de jour François Truffaut d'Alfortville, où les jeunes bénéficient d'une prise en charge thérapeutique. Geoffrey, Léoli et leurs camarades de classe ont eu la chance de voir se construire petit à petit "le monde de Lily". Des exemplaires de ce conte ont été imprimés de façon à pouvoir partager avec les familles, les enseignants et les partenaires. C'est aussi une jolie façon de rendre hommage au travail et au chemin qu'ils ont parcourus. ■



TOURNAGE

Jenna, 11 ans,

dans les cuisines de

MasterChef JUNIOR



Verrines et tartares n'ont plus de secrets pour elle... pour autant, elle est toujours curieuse de découvrir une recette, un nouveau défi culinaire. D'ailleurs, en ce moment, elle expérimente le futur dessert à la mode : les whoppies*.

Jenna, 11 ans, une énergie insatiable, est souvent derrière les fourneaux. Vous l'avez peut-être vue cet été, sur les plateaux du programme MasterChef junior, sur TF1. Elle s'est mesurée à sept candidats, tous plus âgés qu'elle et venus de toute la France. Accompagnés par les trois membres du jury, Frédéric Anton, Yves Camdeborde et Sébastien Demorand, elle a passé successivement les étapes : boîte mystère, épreuve de décoration, de reconnaissance. Eplucher, couper, assembler, les 8 jeunes cuisiniers ont vécu bien des difficultés, du stress et des émotions très fortes durant cette compétition !

Jenna est arrivée 3^e. Ce résultat la satisfait pleinement et elle s'estime heureuse d'être arrivée jusqu'à cette place. D'ailleurs, tous sont restés amis et ils se renvoient de temps en temps, histoire d'évoquer encore des anecdotes culinaires.

Le soir de la diffusion, au mois de juillet, Jenna avait invité ses copines de l'école Briand et les avaient accueillies avec un buffet de sa composition avec des choses "faciles à grignoter", comme des navettes, des dubs sandwiches, des jolies petites madeleines... Volubile, elle raconte que la passion de la cuisine, c'est avant tout une tradition familiale qui se transmet, avec les bons conseils de ses grands-mères, de son père qui lui apprend à choisir les bons produits et de sa mère qui éduque son goût des belles choses... Jenna, jeune cuisinière enjouée, aime s'inspirer, tester et partager : les qualités d'un futur chef, c'est sûr ! ■

* deux coques de biscuits assemblés avec une ganache

Calendrier scolaire
Reprise des cours : mardi 4 septembre 2012

COUP DE POUCE

Prime de rentrée scolaire 2012

Le Centre Communal d'Action Sociale attribue aux familles ayant au moins 3 enfants à charge ou 2 enfants si l'un d'eux est handicapé, une prime par enfant scolarisé de 6 à 21 ans. L'attribution de cette prime s'effectue sous conditions de ressources et de résidence.

Les demandes sont à déposer entre le 10 septembre et le 15 octobre 2012 au Service Petite Enfance, au CCAS, 21 bis, rue des Bordeaux. ■

Pour plus d'informations et la liste des pièces à fournir, contactez le 01.45.18.36.23.



RENTRÉE SCOLAIRE

Précisions sur les démarches à effectuer

Dès les premiers jours de septembre, il sera adressé aux familles, par l'intermédiaire de l'enseignant, une enveloppe au nom de leur enfant contenant des fiches de renseignements à compléter et un guide de la rentrée. A l'intérieur de ce document, les parents trouveront toutes les précisions sur les conditions d'accueil, de fonctionnement, de tarifs, de facturation mais aussi le règlement intérieur de l'ensemble des prestations proposés aux enfants scolarisés en maternelle et en élémentaire. Ce guide est également consultable sur le site Internet de la ville, dans la rubrique "famille".

En outre, rappelons que l'organisation des inscriptions aux activités du soir en élémentaire a été modifiée cette année. Ainsi, il conviendra d'inscrire votre enfant le mardi 11 septembre au sein même de son école, à partir de 18h30 et non plus le jour du Forum des Associations. ■

Renseignements auprès du service Enfance au 01.46.76.47.80 ou sur l'Espace famille du site Internet.

L'ÉCOLE 2.0

Nouveaux équipements dans les classes

En février dernier, la Ville et l'Inspection d'Académie ont signé une convention visant à développer l'usage des nouvelles technologies dans les écoles. Cette démarche s'est poursuivie cet été avec l'installation de vidéoprojecteurs interactifs dans les écoles élémentaires Briand B et Valmy mais également l'apparition d'une classe mobile à l'école Desnos. Pour accompagner cet effort de la Ville, l'Éducation nationale a doté l'école Desnos d'un tableau numérique interactif comme elle l'avait fait précédemment pour l'école Aristide Briand B.

Avec ces nouveaux outils, les équipes pédagogiques proposent aux enfants des environnements multimédia en lien avec des logiciels et des dispositifs de travail collectif. ■



ENSEIGNEMENT - CM2

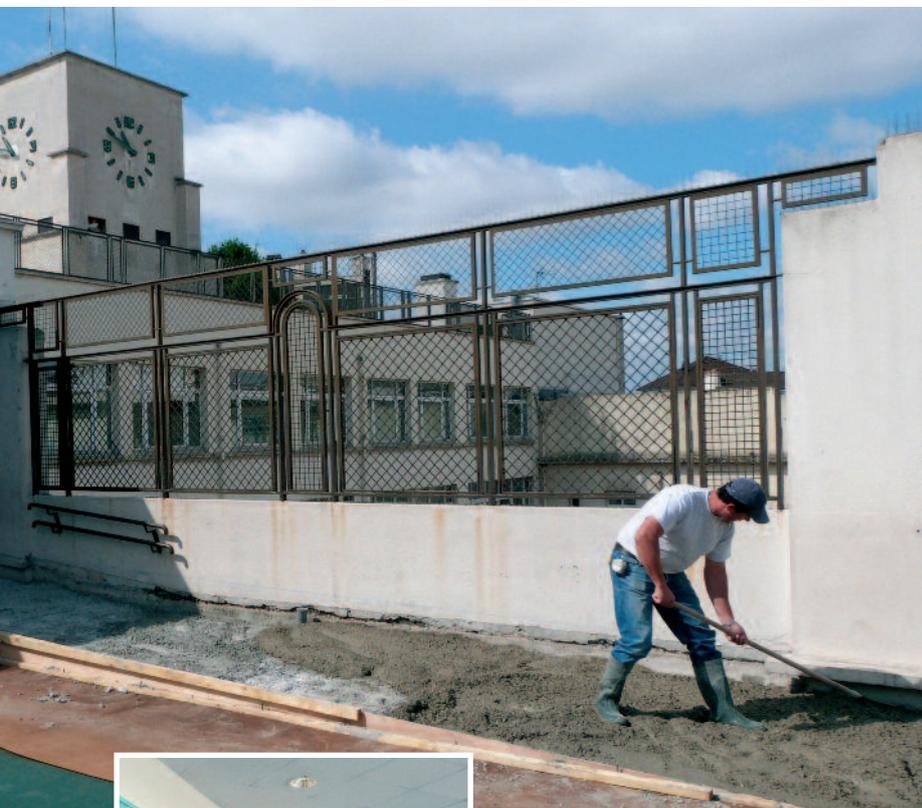
Remise de dictionnaires

Traditionnellement, le Maire offre des dictionnaires aux élèves de CM2 de la ville. A l'aube de leur entrée au collège, il a été décidé cette année de leur remettre un ouvrage dont l'usage sera sans doute pérenne : un dictionnaire franco-anglais. Marie-Hélène Magne, Maire-adjoint à l'enseignement a procédé à leur remise au mois de juin dans toutes les écoles de la ville. Désormais, les élèves de 6^e disposent d'un excellent outil de travail pour une rentrée réussie ! ■



RÉNOVATIONS

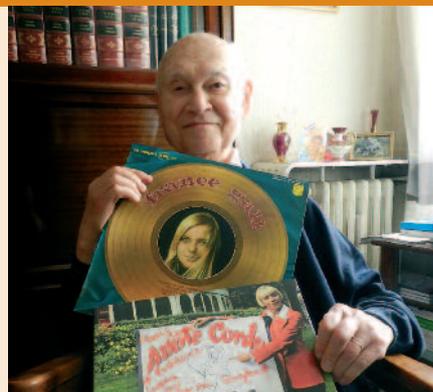
Ecoliers en congés, ouvriers sur les chantiers !



La période estivale est le moment propice aux divers travaux et rénovations dans les écoles maternelles et élémentaires charentonnaises. C'est ainsi que sur l'ensemble des établissements scolaires, près de 200 interventions ont été programmées : changement de lavabos, fixation de nouveaux tableaux, de rampes d'escaliers, de porte-manteaux, peintures et réparations en tous genres.

Les ateliers municipaux ont pour cela été sollicités et ce ne sont pas moins de 6 corps de métiers qui étaient présents sur les chantiers, pour le bien-être de nos écoliers et des équipes enseignantes. Plombiers, serruriers, électriciens, menuisiers, peintres et maçons : la valse des professionnels du bâtiment a eu lieu tout l'été pour qu'à la rentrée, tout soit prêt et accueillant. Parmi ces nombreuses opérations, on comptera, au 1^{er} étage de l'école élémentaire Desnos, des classes et des couloirs remis en peinture ; l'école maternelle Champs des Alouettes a vu son ascenseur remplacé et une classe refaite du sol au plafond.

Enfin, de nombreux peintres sont venus appliquer des couleurs harmonieuses avec leurs brosses, pinceaux et rouleaux sur les murs du 2^e étage du très vaste groupe scolaire Briand et du centre de loisirs de l'école élémentaire Valmy. A leur retour de vacances, les enfants vont donc retrouver des espaces où ils pourront étudier et évoluer dans de bonnes conditions. ■



PORTRAIT

Sacré Charlemagne ? Sacré Lifermann !

"Qui a eu cette idée folle un jour d'inventer l'école ? C'est ce Sacré Charlemagne ! Sacré Charlemagne !" Qui ne connaît pas cette chanson et ne l'a un jour fredonnée ? Eh bien saviez-vous que son compositeur est Charentonnais depuis plus de cinquante ans ? Non ? Ce n'est pas étonnant, car Georges Lifermann est un homme discret, dont les œuvres dépassent sa propre célébrité. Alors qu'il vient de passer gaillardement le cap des 500 chansons et des 90 ans, il garde bon pied bon œil, partageant aujourd'hui son temps entre la France et l'Oregon avec son épouse.

Dessinateur industriel de formation, Georges Lifermann est devenu musicien par le biais du piano-bar sans avoir suivi de cours de solfège. Lauréat d'un prix au concours de la chanson française, il accompagne bientôt Lucienne Boyer puis Annie Cordy et se met à composer pour une foule d'interprètes dont la liste ressemble à un bottin mondain de la chanson française et internationale, excusez-du peu : les Frères Jacques, Bourvil, Yves Montand, Sandie Shaw, Joe Dassin, les Shadows ("Guitar tango"), Michèle Torr, ... Il est l'auteur de plusieurs comédies musicales dont "Nini la chance" avec son complice Jacques Mareuil.

Un succès qui traverse les âges

Ce "Sacré Charlemagne", chanson qui est sans doute son œuvre la plus célèbre, n'est paradoxalement pas celle qui lui aura demandé le plus de temps. A cette époque le manager de France Gall lui commande une chanson enjouée sur le thème de l'enfance. "Pour moi, raconte-t-il, l'enfance c'est avant tout l'école et l'école c'est Charlemagne ! J'appelle Robert Gall, le propre père de la chanteuse pour lui faire part de mon idée. Il me rétorque "Tu es fou ! On ne pourra jamais rien faire avec Charlemagne !" Pourtant une demi-heure après il me rappelle et me dit "Ça y est ! J'ai trouvé ! C'est Sacré Charlemagne !" Je me précipite chez lui et en une demi-heure, j'ai composé la musique sur ses paroles !". Et pourtant, 46 ans plus tard, les enfants du village d'Auvers choisissent de nommer la rue qui mène à leur école rue du Sacré Charlemagne, geste qui l'a particulièrement touché.

Cet homme délicieux a toujours "pris la vie comme elle va" en "profitant du jour qui vient" se disant les mauvais jours "Ça ira mieux demain !" ■

Créé au cours de l'année 2011, le service municipal Jeunesse prend concrètement son envol en ce mois de septembre ; occasion pour Charenton Magazine de revenir sur la genèse de ce nouveau service, ses missions et ses ambitions.



Créer un service municipal Jeunesse représente pour la ville de Charenton le signe fort de la volonté d'assumer ses responsabilités en direction des jeunes Charentonnais. Après l'élaboration d'un projet éducatif local et la redéfinition d'une politique jeunesse, la naissance d'un nouveau secteur au sein du service public territorial s'est imposée comme **le meilleur outil** qui peut garantir la mise en œuvre de la nouvelle politique jeunesse.

Un catalyseur des initiatives pour les jeunes

Ce service municipal ne veut pas se replier sur lui-même mais, au contraire, construire une culture jeunesse commune avec ses partenaires.

C'est pourquoi il développera ses relations avec les associations qui proposent, depuis de nombreuses années déjà pour certaines

d'entre elles, des actions en direction des jeunes ou des familles par le biais d'événements communs, de partenariats récurrents ou encore de soutiens ponctuels. Il aura également un regard attentif à la création et au soutien en direction des associations juniors en partenariat avec le service municipal de la Vie associative.

Enfin, il travaillera en étroite collaboration avec le Pôle de Médiation Sociale (P.M.S.), l'Accueil Ecoute Jeune (A.E.J.), le futur secteur médiation et prévention, le service Emploi, le service des Sports, le secteur animation, le service Enfance et Éducation, le service Culturel.

Ce nouveau service, implanté au sein de l'Espace Jeunesse du 7bis, quai de Bercy, étendra son action sur l'ensemble du territoire en créant des partenariats avec les structures scolaires.

Des activités accessibles à tous

Le service Jeunesse permet également de clarifier les tranches d'âge selon les activités. En effet, **il doit proposer des actions en cohérence avec le rythme du jeune** et ne mélanger les tranches d'âge que s'il y a un intérêt pédagogique, notamment dans le cas d'actions intergénérationnelles.

De même, la création de ce service donne la possibilité de mettre en œuvre **la politique tarifaire de la ville** (déterminée en fonction du quotient familial) pour l'ensemble des activités proposées.

C'est une manière forte de ne pas couper cette structure des familles d'autant que le projet de service et le projet éducatif tiennent compte de l'importance de replacer la famille au cœur du débat et des relations.



Les 16/25 ans : le P.I.J.

La priorité est donnée aujourd'hui à la **restructuration du Point Information Jeunesse** (fermé depuis 2 ans). En effet, dans le contexte actuel parfois difficile pour la jeunesse, le P.I.J. est la meilleure passerelle de proximité possible. Il doit être accessible à tous. Il doit être reconnu sur le territoire par les jeunes. Il doit être visible.

Le Point Information Jeunesse, véritable cœur de ce nouveau service, s'adresse principalement aux jeunes de 16 à 25 ans. Avec un accueil anonyme, il permet aux usagers d'être accompagnés pour toutes les démarches et informations qui les concernent : santé, formation, orientation, etc... Il travaille en étroite collaboration avec l'A.E.J. du P.M.S., avec le pôle économique, avec la mission locale et plus généralement avec l'ensemble des institutions

partenaires. Il est agrémenté d'un point cyber qui permet l'utilisation des nouvelles technologies pour toutes les démarches. *"Nous souhaitons étendre son champ d'action à un projet pédagogique et éducatif"*, explique Valérie Fruaut, Maire adjoint en charge de la Jeunesse.

Ainsi, le P.I.J. devient le référent de certaines actions telles que :

- l'éducation à la citoyenneté avec le C.M.J.
- le recrutement, le suivi et l'information pour le service civique
- la gestion, l'attribution, le suivi de la bourse aux permis de conduire
- le soutien aux initiatives jeunes
- la formation Bafa
- les événements, les rencontres, les débats
- la création d'un conseil local de la jeunesse

Valérie Fruaut souhaite également qu'il se déplace. En effet, *"même si le point d'ancrage du P.I.J. reste l'Espace Jeunesse, nous souhaitons créer des antennes sur d'autres lieux de la ville afin que le service municipal Jeunesse aille au-devant des jeunes. La question des lieux et des fréquences est actuellement à l'étude"*.

Pour les 11/17ans : l'accueil de loisirs

Le service Jeunesse prend aussi les traits d'un **accueil de loisirs pour tous les jeunes âgés de 11 à 17 ans**. Toutefois, l'accueil de loisirs sans hébergement du service Jeunesse ne fonctionne pas comme celui du service Enfance car il ne propose pas de centre de loisirs à la journée ou demi-journée. En effet, celui du service Jeunesse fonctionne par activités réparties comme suit :

- ateliers socio culturels : danse, chant, théâtre, musique
- animations péri-scolaires : accompagnement scolaire, activités du soir
- programme d'activités culturelles, sportives et scientifiques pendant les vacances scolaires et organisation de mini séjours.

Un espace ouvert à tous les jeunes Charentonnais

Les ateliers socio-culturels sont également fréquentés par des plus jeunes de 6/10 ans et des plus âgés de 25 ans et plus.

Pour ce qui concerne les plus jeunes, la Ville se servira de cette première année de fonctionnement pour définir une passerelle entre le service Enfance et le service Jeunesse afin de maintenir ces activités pour ces tranches d'âge mais dans un autre lieu que l'Espace Jeunesse. En ce qui concerne les adultes de 25 ans et plus, les activités perdureraient dans le cadre d'un projet entre générations.

Cependant, la Ville ne tient pas à favoriser le mélange des publics majeurs et des publics mineurs au sein de l'Espace Jeunesse et des activités.

A retenir

Espace Jeunesse
7 bis, Quai de Bercy
Tél. 01.46.76.44.54



En outre, le service Jeunesse dispose d'un équipement de 800 m² doté du PIJ mais aussi de nombreuses installations techniques et salles d'activités mises à disposition ou louées et qui permettent

aux jeunes de se détendre, de participer à leurs activités mais aussi à l'équipe d'organiser des manifestations et des opérations liées au développement artistique autour du son et de la musique.

Le service Jeunesse vous donne rendez-vous au Forum des Associations

Avant la reprise des activités, les jeunes et leurs parents auront tout le loisir de rencontrer l'équipe du service Jeunesse, l'éventail des activités proposées (voir encadré) et procéder à leurs inscriptions aux ateliers, le dimanche 9 septembre sur les stands n° 15 et 16 du Forum des Associations.

Pour en savoir plus avant cette date sur le fonctionnement de ce nouveau service ou sur les tarifs des différentes activités, vous pouvez aller à la rencontre de l'équipe du service Jeunesse du lundi au vendredi de 9h à 12h puis de 13h30 à 18h ou consulter la page "Jeunesse" sur le site de la ville, www.charenton.fr dans la rubrique "Famille".

Espace Jeunesse - 7 bis, quai de Bercy
Tél. 01.46.76.44.54. ■

Activités et services proposés par le service jeunesse

- **Point Information Jeunesse** avec le C.M.J., bourse au permis de conduire, service civique, aide à la réalisation de projets...
Horaires : Lundi 10h-12h et 14h-18h • Mardi 15h-19h • Mercredi 10h-12h et 14h-19h • Jeudi 15h-19h • Vendredi 14h-18h. Anonyme et gratuit sans RDV.
- **Accueil de loisirs sans hébergement 11-17 ans** avec la mise en place d'ateliers socio-culturels, activités ludiques, sorties programmation les mercredis, samedis et vacances scolaires...
Horaires : (hors ateliers socio-culturels) : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h à 19h. Cette plage horaire est centrée sur l'accompagnement à la scolarité pour les collégiens.
• Mercredi et samedi 14h-19h.
- **Ateliers socio-culturels** (sur inscription annuelle)
 - Atelier théâtre à partir de 6 ans
 - Atelier batterie et percussion à partir de 6 ans
 - Atelier mix à partir de 10 ans
 - Atelier chant à partir de 8 ans
 - Atelier guitare à partir de 8 ans
 - Atelier hip hop à partir de 6 ans

Attention : le nombre de places est limité.

La participation financière demandée pour l'inscription à ces ateliers est calculée en fonction du quotient familial.

• Studio d'enregistrement et de répétition

Horaires : du lundi au samedi sur rendez-vous.

Pour connaître les tarifs de location consulter www.charenton.fr/famille, onglet "Jeunesse".





3 questions à

Valérie Fruaut,
Maire adjoint chargé
de la jeunesse

**Pourquoi la Ville a-t-elle décidé,
il y a deux ans, de mettre en place un
service municipal consacré à la jeunesse ?**

Suite à la définition d'une nouvelle politique jeunesse 11/25 ans dans le cadre du Projet Éducatif Local de la ville de Charenton, nous avons décidé de nous doter des meilleurs outils possibles pour la mettre en œuvre auprès des jeunes. Pour ce faire, aucun d'entre eux ne doit être oublié. En effet, la réussite comme l'échec peuvent être le point de départ d'un besoin d'accompagnement ; l'accès aux loisirs et à la découverte sont les moyens que nous devons donner aux jeunes pour participer au mieux à leur épanouissement ; le soutien aux initiatives et la participation active aux projets des jeunes Charentonnais nous tiennent particulièrement à cœur car cela peut constituer un tremplin à la construction individuelle, à l'apprentissage du travail en équipe, à une meilleure connaissance de soi, des autres et des institutions. Nous voulons nous donner les moyens d'apporter des réponses à ces besoins. C'est notre rôle et la création d'un service municipal Jeunesse donne aujourd'hui la possibilité de l'assumer dans de bonnes conditions pour les jeunes. Les capacités dont nous disposons, tant sur un plan structurel que sur le plan des ressources, nous permettront de mettre en œuvre et surtout de développer les actions sur l'ensemble du territoire en les adaptant aux différentes demandes. Le groupe de pilotage du Projet Éducatif Local constitué des acteurs opérant dans le domaine de la jeunesse sera l'observateur attentif et le garant de la réalisation de nos objectifs.

**La Ville entretenait jusqu'alors un
partenariat étroit avec l'Aliaj qui était en
charge des actions vers les jeunes.
Pourquoi ne pas avoir poursuivi avec cette
association ?**

Depuis l'ouverture de l'espace jeunesse en 2007, l'association Aliaj qui avait pris en charge les animations jeunesse n'a cessé de croître au point de se confondre avec un service public. Cette croissance, due à un besoin exponentiel dans ce secteur, a encouragé la Ville à se doter d'un service Jeunesse propre, de municipaliser l'ensemble des actions en direction de la jeunesse avec un projet pédagogique bien défini. Pour autant, il était hors de question de priver les jeunes des activités et des services qui leur étaient d'ores et déjà proposés. C'est pourquoi l'équipe municipale a considéré qu'il était de son devoir de réagir positivement et rapidement, ce qu'elle a fait contre vents et marées !

**Existe-t-il d'autres projets en faveur
des jeunes Charentonnais ?**

Actuellement, nous travaillons sur l'élaboration d'un nouveau secteur consacré à la médiation et à la prévention. Il s'agira d'un outil indispensable au repérage et à l'accompagnement des jeunes qui rencontrent des difficultés de tous ordres. Il aura pour mission de compléter les dispositifs déjà existants : l'Accueil Ecoute Jeune (AEJ) du Pôle de Médiation Sociale et les actions du service Jeunesse tout en gardant son indépendance. En effet, ce secteur ne dépendra pas directement du service Jeunesse mais devra travailler avec lui dans la plus grande transparence. Son action se situant principalement sur le terrain via la médiation de rue, les équipes interviendront également à l'Espace Jeunesse ou sur d'autres structures suivant les besoins. Enfin, ce nouveau pôle devra également travailler en partenariat avec les autres institutions et devra donc être constitué d'une équipe de professionnels reconnus dans ce domaine. L'importance que revêtira ce secteur est telle que nous préférons ne pas travailler dans l'urgence pour le mettre en place. Toutefois, un projet structuré devrait voir le jour dans le courant du dernier trimestre 2012. ■



JEUNES
S.O.S. Rentrée

Le service municipal Jeunesse, en partenariat avec le Conseil général du Val-de-Marne, met en place le dispositif "S.O.S. Rentrée". Cette opération, créée en 1989, permet aux jeunes, victimes d'un problème d'affectation scolaire, de poursuivre leurs études dans le respect de leurs choix d'orientation. Pour que des professionnels les accompagnent dans leurs démarches administratives, les jeunes doivent s'adresser au Point Information Jeunesse (P.I.J.) et prendre rendez-vous.

Lors de l'entrevue, ils devront être munis de tous les justificatifs nécessaires à l'instruction des dossiers (bulletins, collantes du bac, diplômes, etc. . .). ■

**Pour tout renseignement complémentaire,
s'adresser au P.I.J - 7 bis, quai de Bercy.
Tél. 01.46.76.44.54**

CINÉMA SUR LES QUAIS

L'exercice de l'Etat



Vendredi 21 septembre - 20h
Drame réalisé par Pierre Schoeller avec Olivier Gourmet, Michel Blanc, Zabou Breitman . . .

Le ministre des Transports, Bertrand Saint-Jean, est réveillé en pleine nuit par son directeur de Cabinet. Un car a basculé dans un ravin. Il y va, il n'a pas le choix. Ainsi commence l'odyssée d'un homme d'Etat dans un monde politique toujours plus complexe et hostile. Comme toujours, une navette gratuite sera à la disposition du public au kiosque à journaux sur la place Aristide Briand à 19h45. Le retour est également assuré. ■

A noter : Ces projections gratuites sont ouvertes à tous. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents.

**Espace Jeunesse - 7 bis, quai de Bercy
Tél. 01.46.76.44.54**

NOUVEAUX ARRIVANTS

Invitation à découvrir la ville

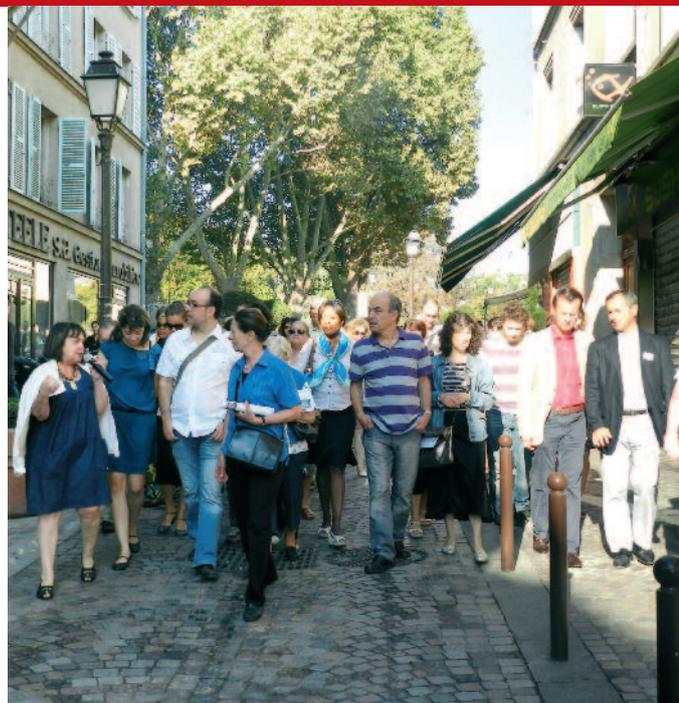
Afin de faire partager leur attachement à la ville, son histoire et son cadre de vie, Jean-Marie Brétillon et l'équipe municipale convient les nouveaux Charentonnais récemment installés sur la commune pour une visite le **samedi 15 septembre**.

Le rendez-vous est fixé à 10h à l'Hôtel de Ville pour une promenade au fil des rues afin de découvrir le patrimoine culturel et économique local, les aménagements urbains successifs et les projets plus contemporains.

Ensuite, les nouveaux habitants visiteront l'Hôtel de Ville, classé monument historique avec l'escalier d'honneur, la salle des mariages, le bureau du Maire et enfin la salle de Conseil municipal, où sera offert un cocktail de bienvenue. ■

A noter : ces visites s'effectuent à pied et en car.

Pour participer, il suffit de s'inscrire au 01.46.76.48.12 ou en adressant un mail à communication@charenton.fr.



BOURSE AUX JOUETS

Offrez une deuxième vie à vos jouets !



Rendez-vous attendu de la rentrée, la bourse aux jouets aura lieu dans le parc de Conflans le dimanche 16 septembre de 14h à 19h. Animations, ateliers maquillage, barbe à papa... rythmeront l'après-midi.

Toujours autant appréciée des parents et des enfants, la bourse aux jouets est l'occasion pour les familles charentonnaises de donner une deuxième vie à des jouets qui ne sont plus utilisés ou ayant à peine servi, ou à l'inverse de dénicher des jeux à moindre coût.

Pour y participer, il faut s'inscrire en ligne sur le site Internet de la Ville avant le mercredi 12 septembre, ou renvoyer le bulletin d'inscription reçu dans votre boîte aux lettres avec un justificatif de domicile. ■

Renseignements au 01.46.76.48.12 et inscriptions en ligne sur le www.charenton.fr

EN BREF...

ARCB

Vide-grenier

L'association des résidents de Charenton-Bercy (ARCB) organise son traditionnel vide-grenier le **samedi 29 septembre de 8h à 18h**, sur la place Henri d'Astier. Si vous souhaitez y participer en qualité d'exposant, contactez M. Ribardière au 07.86.99.86.90. ■

A.F.C.

Bourse aux vêtements

L'Association des Familles de Charenton organise du jeudi 11 au samedi 13 octobre la Bourse aux vêtements "automne-hiver". Elle se déroulera à l'Espace Toffoli (12, rue du Cadran). ■

Renseignements au 01.48.93.09.55 ou par mail : ass-familles@wanadoo.fr

BASKET

Pour Evan Fournier, c'est l'Amérique !

Rappelez-vous : l'an dernier nous vous présentions Evan Fournier, grand espoir du basket français formé à la Saint-Charles, et nous vous confiions ses rêves de carrière en NBA, le plus grand championnat du monde qu'il proclamait depuis son plus jeune âge. Aujourd'hui l'histoire est en marche...

Ce prodige, fils de deux judokas de haut niveau, a connu une progression fulgurante. Titulaire en Pro A à 18 ans, il est sacré meilleur espoir français en 2011. Il ne lui restait plus, du haut de ses 1m98, qu'à convaincre les recruteurs américains...

Son rêve devient réalité

Le 28 juin dernier au Prudential Center de Newark, New Jersey, la phrase tant attendue a été prononcée officiellement "The Denver Nuggets select Evan Fournier from Saint-Maurice, France" ! (les américains parlant en l'occurrence de la ville natale d'Evan qui habite Charenton depuis toujours). Evan a été drafté en 20^e position et 1^{er} européen par les Denver Nuggets. Il serre la main de David Stern, le patron de la NBA comme dans un rêve. Il est immédiatement emporté dans un vertigineux tourbillon médiatique.

On l'entend murmurer ses premières impressions "Lorsque la caméra s'est mise sur moi, mon cœur battait très fort. (...) Le jeu de Denver, j'aime beaucoup, c'est très offensif, beaucoup de courses (...) George Karl, forcément c'est un coach que j'apprécie" ! (petite précision, George Karl est seulement le 7^e coach de l'histoire de la NBA à totaliser 1000 victoires). "A moi de faire ce qu'il faut pour être performant ! On m'a dit" "On va bosser sur ton physique" ! "Ça tombe bien, c'est ce que je comptais faire ! Je n'ai qu'une envie, c'est de commencer" !

A Denver, il pense à Charenton

Et de fait, dès le lendemain, il prend la direction de Denver pour commencer l'entraînement.

Adeptes d'un réseau social, il y annonce un choix fort, celui du numéro qui ornait son futur maillot NBA : "Numéro 94 pour moi" ! pour rendre hommage à son département. Evan n'oublie pas d'où il vient et il sera en quelque sorte l'ambassadeur permanent du Val-de-Marne en NBA.



Evan Fournier serrant la main de David Stern, le patron de la NBA.

La summer league lui a permis de prouver définitivement ses qualités en ayant pour but de gagner sa place dans l'effectif de l'équipe première. De nombreux joueurs sont théoriquement devant lui et les dirigeants de Denver, le trouvant encore un peu tendre, avaient

dans l'idée de le laisser en couveuse pendant une année dans un grand club européen.

Mais Evan ne l'entend pas de cette oreille, il est bien décidé à se battre. Il ne tient qu'à lui de convaincre comme le fit en son temps au même âge un certain Tony Parker. ■

Vous retrouverez l'interview donnée par Evan Fournier à la rédaction du Charenton magazine dans le prochain numéro.

ESPACE FAMILLE ET ANNUAIRE DES COMMERÇANTS

A votre service !

Votre site Internet est conçu comme un trait d'union moderne et interactif entre vous et les services proposés par la Ville. Source d'informations et de renseignements, il se doit également d'être sans cesse plus pertinent pour vous accompagner dans vos démarches et votre quotidien. Pour répondre au plus près à vos attentes, deux outils ont été actualisés : l'Espace Famille et l'annuaire des commerçants.

Accéder à un annuaire des commerçants

Notre site disposait déjà d'un annuaire qui recensait les activités commerciales, artisanales et les entreprises du territoire. Ce dernier a été réactualisé, amélioré pour être plus utile et agréable pour les utilisateurs. Détaillé, fournissant des informations pratiques, il est organisé en 7 rubriques : commerces de détail, de gros, services aux particuliers, aux entreprises, hôtellerie-restauration, santé et bâtiment-génie civil. Parmi ces icônes colorées et facilement identifiables, il suffit de cliquer pour découvrir les thèmes alors déclinés. Un visuel simple et efficace présente alors de façon méthodique chaque enseigne, commerce ou entreprise.

A la recherche des horaires de votre opticien ou des coordonnées d'un cordonnier ? Dans cette nouvelle version mise à jour régulièrement, une arborescence simplifiée vous permet de retrouver très facilement des renseignements tels que le nom, le téléphone, l'adresse, une présentation sommaire, une photo de l'enseigne, les horaires, etc. Ce ne sont pas moins de 389 fiches qui présentent ainsi les activités des professionnels exerçant une activité à Charenton. Outil de recherche utile et précieux dans votre quotidien, l'annuaire est en accès direct depuis la page d'accueil du site de la Ville.

Si vous voulez nous faire part d'un changement survenu ou d'une précision à apporter sur la fiche de votre commerce, faites-le nous savoir au 01.46.76.50.01 ou par mail à l'adresse suivante : communication@charenton.fr ■



Dialoguer avec les familles

Les familles charentonnaises ont déjà l'habitude d'accéder à l'Espace Famille, via le site.

Il s'agit d'une plateforme qui leur est dédiée. Les usagers se connectent à leur compte et accèdent à un certain nombre d'informations personnalisées.

A compter de cette rentrée, une nouvelle version a été mise en ligne, garantissant aux internautes un plus grand confort d'utilisation et des fonctionnalités adaptées. Aisément, les parents peuvent donc gérer en ligne les inscriptions aux activités périscolaires, à la cantine, aux accueils de loisirs, aussi bien pour les écoliers inscrits en maternelle qu'en élémentaire.

Il est également possible d'effectuer un règlement en ligne de façon sécurisée, mais aussi de télécharger certains documents, d'éditer une facture, d'annoncer une éventuelle absence de l'enfant : tout ceci facilite la communication entre la Ville et les familles.

Enfin, sur la page d'accueil de cet espace, différents visuels et plannings rappellent les temps forts à ne pas oublier (calendrier des vacances, sorties pédagogiques).

Chaque détail a été pensé pour que les démarches parentales soient simplifiées et réalisables à toute heure. ■

www.charenton.fr



PLAISIRS D'ENFANCE

La fabrique de bambini

Début juin, une nouvelle boutique de jouets a ouvert ses portes au 8, rue du Général Leclerc. A l'intérieur, peluches, jouets d'éveil et accessoires de puériculture colorés égayent les étagères. Sandrine Cheze, 30 ans tout juste, accueille les clients et leurs petits avec attention. Cette jeune maman a pensé cet espace comme un lieu où l'on pourrait trouver des jeux de bonne qualité au design attractif. Elle apporte une vigilance toute particulière au choix des matériaux et cible pour cela des fournisseurs respectueux des normes de sécurité. On trouvera dans "La fabrique de bambini" des objets et créations ludiques destinés aux enfants de 0 à 7 ans. Elle propose en outre des activités manuelles, animées par des assistantes maternelles, un samedi après-midi sur deux, de 14h à 16h30. Elles auront lieu dans l'arrière-boutique, avec une jolie vue sur un petit jardin aux roses trémières. La première séance sera dédiée à la confection de cartons d'invitations pour des anniversaires ou fêtes. Sandrine Cheze a pensé aussi au service de broderie, pour personnaliser doudous et petits sacs. Venez découvrir cette nouvelle adresse pour y trouver des cadeaux originaux et faire plaisir aux bambins !

La fabrique de bambini - 8, rue du Général Leclerc - Tél. 01.43.68.60.15 ■

NOUVEAU COMMERÇANT

Shiva, c'est du propre !

L'enseigne experte de l'entretien de la maison vient d'ouvrir une nouvelle franchise aux portes de la ville, rue de la République. Le responsable de l'agence Shiva, Nicolas Paquelin, s'implique avec sérieux et détermination dans les services à la personne : le ménage et le repassage à domicile. Il apporte pour cela un soin tout particulier à la formation de son personnel en termes d'organisation, d'hygiène et de méthodologie nécessaire du travail. Lors d'un 1^{er} entretien, vous déterminerez ensemble la formule qui vous conviendra le mieux : ménage ponctuel, hebdomadaire, pack "grand nettoyage" de 5h (pour les grands ménages de printemps), pack "grandes occasions" (préparation d'événements, rangement, aide en cuisine), pack "résidence secondaire" (ouverture et préparation de la maison) ou encore le réapprovisionnement de vos commissions. Ces nombreux services vous mettront en relation avec des vraies "perles du ménage" !

Une fois cette démarche effectuée, vous n'aurez plus rien à faire ! Shiva se propose de prendre en charge toute la partie administrative et ne manquera pas de vous informer sur les possibles réductions d'impôts. Les employées de maison interviennent du lundi au samedi, de 7h à 21h et elles enregistrent à la minute leur prestation de façon à ce que vous soyez facturé au meilleur prix.

Shiva envoie ses fées du ménage sur Charenton mais aussi plus largement à Alfortville, Maisons-Alfort et Saint-Maurice. L'agence ouvre ses portes aux Charentonnais le **jeudi 25 octobre à 18h30** pour une rencontre conviviale et informative.

Shiva - 41, rue de la République - Tél. 01.43.53.17.71 - www.shiva.fr ■



EN BREF...

NOUVEAU Noona

Espace dédié à l'éveil parental
Sur rendez-vous du lundi au samedi de 10h à 17h
44, rue de Paris
94220 Charenton-le-Pont
Tél. 01.75.37.24.60. ■



ESPACE 24

Portes ouvertes

Venez découvrir les différentes activités proposées tout au long de l'année par l'Espace 24 à l'occasion de portes ouvertes organisées les vendredi 21, samedi 22 et dimanche 23 septembre prochains. ■

L'Espace 24 - 24 rue de Conflans - Tél. 01.43.96.19.49 - www.espace24.fr



Patrick Ségalat
Maire-Adjoint chargé de la Vie Associative

Encore plus nombreuses pour cette onzième édition, les associations vous donnent rendez-vous dimanche 9 septembre 2012 pour le Forum. Cet événement est un vrai moment d'échanges, de rencontres où chaque association a à cœur de vous accueillir, de vous informer, de répondre à vos attentes en cette période de rentrée.

La vie associative dans notre ville est riche : riche d'actions multiples, riche du dévouement de ses bénévoles pour une meilleure vie sociale au sein de notre cité. Notre Maire, Jean-Marie Brétillon, et la municipalité offrent leur soutien aux associations afin qu'elles puissent œuvrer en toute liberté et dans les meilleures conditions possibles. Chacune apporte son dynamisme, sa générosité pour former une chaîne solidaire qui nous est chère. Le budget communal, qui n'a cessé de répondre aux besoins associatifs, sans jamais fléchir, ni même stagner, au cours de ces dernières années en est la preuve. Un effort partagé, un dialogue constructif permanent, caractérisent parfaitement les relations qui lient le monde associatif et la Ville de Charenton.

Je me réjouis par avance de vous retrouver en cette journée de Forum. J'ai souhaité que le bénévolat soit à l'honneur et plus particulièrement dans le domaine de la solidarité. Vous souhaitez vous investir dans une association ? Des jeunes de notre lycée Robert Schuman viendront à votre rencontre pour vous guider sur les chemins du bénévolat. Vous les reconnaitrez, à leurs tee-shirts rouges arborant le logo de la ville. Je tiens à remercier toutes les personnes à l'initiative de cet événement qui rappelle que le monde associatif ne peut exister sans les bénévoles.

Je souhaitais également saluer la mémoire d'Albert Bigelman, qui nous a quittés en novembre dernier. Il était encore parmi nous lors du dernier Forum. Il a été ce président exemplaire de l'Amicale des anciens déportés de Bergen-Belsen, nous rappelant sans cesse de ne jamais oublier. Nous nous souviendrons de l'homme et de son message de fraternité et de tolérance.

Excellent Forum à toutes et à tous !
Très bonne rentrée.

FORUM

des Associations

Toutes en un seul regard...

Bénévoles et associations à votre rencontre

Le Forum des Associations se tiendra le dimanche 9 septembre au marché couvert de Charenton. Voilà un événement de rentrée auquel il faut être !

Comme chaque année depuis 2002, le Forum des Associations propose aux Charentonnais une journée durant laquelle associations et bénévoles peuvent rencontrer, échanger et informer le public.

Tout au long de cette 11^e édition, vous aurez l'occasion de découvrir les stands des associations présentes et procéder ce jour-là à des inscriptions pour l'année à venir. Des animations et démonstrations d'activités sportives et culturelles viendront animer le Forum sur une scène, au cœur du marché, mais aussi sous la voûte du Commandant Delmas et sur la place Aristide Briand, si le temps le permet.

Dimanche 9 septembre, de 10 à 18h, vous pourrez parcourir plus d'une centaine de stands dédiés à la culture, au sport, à la solidarité. En toute convivialité, il vous sera possible d'échanger et d'aller à la rencontre des acteurs de la vie associative, si dynamique à Charenton.

Des lycéens pour vous guider

Une convention a été signée entre la Ville et le lycée Robert Schuman afin de donner la possibilité à dix élèves de Terminale de participer au Forum des Associations de "l'intérieur". Leur mission, qui consistera à accueillir, informer et orienter le public, s'intègre, à l'image d'un stage pratique, dans leur

curus. Ces jeunes circuleront dans les allées du Forum et seront également présents au point Information (stand n°9). Dix autres lycéens charentonnais auront pour tâche de guider les personnes désirant s'investir dans une association, vers le stand n°19. En effet, pour la première fois, si vous souhaitez donner un peu de votre temps ou de votre savoir-faire dans des activités associatives, un stand a été spécialement consacré au bénévolat et, plus précisément, dans le secteur de la solidarité.

Les nouveautés de 2012

De nouvelles associations présenteront leurs activités, comme "L'Échiquier" de Saint-Maurice, l'Atelier d'Art Croqueurs de vie, Sun Eden, Son/corps, le Chœur régional d'Île-de-France chansons, la conférence Saint-Vincent-de-Paul et enfin l'école des chiens-guides pour aveugles et malvoyants de Paris.

Des rencontres et des services

Vous pourrez également retrouver les services municipaux et intercommunaux : le sport, la culture, la vie associative, le pôle de médiation sociale, la direction de l'économie et de l'emploi, le stand Ville et handicap ainsi que le service Retraités. Nouveauté de cette année : la présence du service Jeunesse (voir dossier page 10) qui présentera ses activités en direction des 11/25 ans. ■

Renseignements au 01.71.33.51.22.

Place A. Briand et voûte du Commandant Delmas

Les Associations	Place A. Briand	Voûte du commandant Delmas	Horaires Démonstrations
OLYMPIQUE CHARENTON ATHLETISME	●		10H/11H30 - 14H/15H30
URBAN COUNTRY LINE DANCE CHARENTON	●		11H/11H15
TABLE TENNIS CLUB DE CHARENTON	●	●	11H/11H30
SO CAPOEIRA	●		11H30/12H30
CHARENTON VOLLEY-BALL	●		11H30/12H30
COULEURS D'ORIENT	●		13H45/14H
SAINTE CHARLES BASKET CHARENTON/SAINT-AURICE	●		14H/14H45 - 15H/16H
TAJIKWONDO CLUB DU DRAGON	●		15H/15H30
ENERGIE DANSE	●		14H50/15H
ATTITUDE CHARENTON GRS	●		15H30/16H30
RUGBY XV	●		15H30/16H30
N°1 GOA MUSIQUES ET DANSES DU MONDE	●		16H45/17H15
ADPS (ASSOCIATION DANSE PASSION ET SPORT)	●		16H15/16H45
KARATÉ CLUB DE CHARENTON	●	●	10H/11H - 12H30/13H30
ASSOCIATION DU LOTUS - ARTS MARTIAUX VIETNAMIENS	●	●	11H30/12H - 14H/14H30
AIKIDO CLUB DE CHARENTON	●	●	14H30/14H45
CHARENTON TENNIS DE TABLE		●	
CERCLE D'ESCRIME HENRI IV		●	
ACADÉMIES DE BOXES CHARENTON		●	

En cas de mauvais temps, les activités marquées par une * auront lieu sous la voûte.

Toutes les autres démonstrations ayant lieu sur la place Aristide Briand, en cas de pluie, se dérouleront au complexe sportif Nelson Paillou (salle de tennis de table).

Animations du marché couvert stand 3

Chants, Musiques, Danses orientales, Danses de Salon, Salsa, Hip Hop, Street- Dance, Zumba, country, Capoeira, Tennis de table, Boxe, Arts martiaux...

10h30 - 11h30

- Association Urban Country Line Dance
- Service Jeunesse (Batterie et guitare)
- Association du Lotus Arts Martiaux Vietnamiens - Association Danse - Passion et Sport (Danses de salon)

11h30 - 12h30

- Gymnastique Détente Charenton (zumba)
- Service Jeunesse (Hip - Hop et Mix)
- Association So Capoeira
- Troupe du Studio Théâtre de Charenton (Déambulation dans les allées du marché)

12h30 - 13h30

- Association Sun Eden (salsa, street dance, zumba) - Initiation aux Premiers Secours par la Croix Rouge - Association Danserev
- Service Jeunesse (Chants et Guitare)

13h30 - 14h30

- Association Urban Country Line Dance
- Association Charenton Tennis de Table
- Association Danse - Passion et Sport (Danses de salon)

14h30 - 15h30

- Association Attitude Charenton Danse (Danses Contemporaines) - Association Couleurs d'Orient (Danses orientales) - Association du Lotus Arts Martiaux Vietnamiens

15h30 - 16h30

- Association Energie Danse (Modern/Jazz)
- Association Couleurs d'Orient (Danses orientales)
- Association Energie Danse (Modern/Jazz)

16h30 - 17h30

- Troupe du Studio Théâtre de Charenton (Déambulation dans les allées du marché)
- Académie de Boxes de Charenton
- Initiation aux premiers secours par la Croix Rouge
- Association Sun Eden (salsa, street dance, zumba)

Dégustation de gâteaux et boissons

Buvette comme chaque année au stand 15/16 animée par l'association junior "Prestige Event's".

EN BREF...

Mini-schools

Les enfants à partir de 3 ans peuvent apprendre l'anglais en s'amusant. Les mini-schools mettent à votre disposition 40 ans d'expérience dans le domaine de l'apprentissage précoce des langues. Deux stages sont prévus, pour les jeunes de 3 à 12 ans, du 4 au 8 mars et du 29 avril au 3 mai 2013.

Les inscriptions débuteront mardi 11 septembre de 15h à 18h au 4, rue de la Mairie - Tel. 01.48.76.24.94

Monde combattant

Outre sa présence sur le Forum, la Maison du Combattant ouvre ses portes **du lundi 10 au samedi 15 septembre, de 10h à 12h et de 15h à 18h.**

Inaugurée en mai 2011, elle est le point de jonction entre toutes les associations d'Anciens Combattants. La Maison du Combattant - 38, rue des Bordeaux Tél. 01.49.62.72.78

Le Comité de jumelage

Les différentes sections du Comité de jumelage proposent activités et cours de langue tout au long de l'année. Les inscriptions se feront lors du Forum des associations, sur les stands 27, 28, 35 et 36.

La reprise des cours s'effectuera à compter du lundi 1^{er} octobre.

Renseignements :

COMITE DE JUMELAGE

Brigitte Cordier, Présidente - Tél. 01.43.68.46.32
brigittecordier@wanadoo.fr

ALLEMAGNE : Inge Quentel, Présidente

Tél. 06.82.36.48.96 - inge.quentel@yahoo.fr

GRANDE BRETAGNE : Baptiste Blandet, Président

Tél. 06.12.16.42.21

bjblandet.charenton.trowbridge@gmail.com

ISRAEL : Monique Brouquier, Présidente

Tél. 01.43.68.08.61 - monique.brouquier@orange.fr

ITALIE : Lidia Mantovani, Présidente

Tél. 01.48.93.36.35

Sandrine Carini, Secrétaire

Tél. 06.62.47.09.89 - carinis@wanadoo.fr

30 ans avec Zichron-Yaacov

La section Israël du Comité de jumelage organise une rencontre au Théâtre des 2 Rives pour célébrer les 30 ans de jumelage avec Zichron-Yaacov. Cet anniversaire se déroulera **le dimanche 14 octobre, à partir de 15h.**

Le groupe Yankélé interprétera des musiques klezmer et le groupe Adama participera avec des danses et chants israéliens. Il est possible de s'inscrire à cet anniversaire jusqu'au 5 octobre, au 01.43.68.08.61 et au kiosque du marché, les mercredis et samedis du 15 au 29 septembre.

MÉDIATHÈQUE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

Le ministère de la culture et de la communication poursuit son installation à Charenton

En 2009, la médiathèque de l'architecture et du patrimoine, précédemment installée dans les hôtels parisiens de Vigny et de Croisilles, emménageait sur une propriété de l'Etat à Charenton. C'était un soulagement à l'époque, rappelons-le, pour notre commune et pour les riverains qui avaient failli hériter d'un squat d'artistes !

Dans une première phase conduite en 2008, le ministère de la culture et de la communication entreprit des travaux d'aménagement intérieur dans l'aile sud pour permettre à la médiathèque de s'installer de façon provisoire dans une partie des bâtiments.

En début d'année 2012, un nouveau permis de construire a été délivré pour une installation définitive sur l'ensemble du site, après accord des différentes autorités instructrices (service des carrières, architecte des bâtiments de France, pompiers, etc. ...).

Le projet permettra d'accueillir des locaux d'archives supplémentaires, des bureaux, une salle de lecture, un amphithéâtre et des salles de réunions. De grandes institutions telles que la Société Française d'Archéologie (SFA), le Laboratoire d'Anthropologie et d'Histoire de l'Institution de la Culture (LAHIC), la Donation Lartigue et ICOMOS (organisation internatio-

nale qui travaille avec l'UNESCO pour le classement et le suivi des sites et monuments classés du patrimoine mondial) y seront regroupées, aux côtés de la médiathèque de l'architecture et du patrimoine.

L'architecte en charge du projet, Pierre-Louis Faloci, sélectionné après un concours européen lancé par le ministère de la culture et de la communication, est reconnu pour sa capacité à marier avec intelligence le contemporain et l'ancien. C'est lui qui a notamment œuvré à la transformation du musée Rodin à Paris et à la création du musée de Rochefort dans l'ancien hôtel Hèbre

de Saint-Clément. Ce sont les mêmes principes qui ont guidé sa réflexion pour la médiathèque. Cette audace permettra aussi de remettre en valeur la Chapelle de Conflans, aujourd'hui noyée dans la façade uniforme de l'ancienne école d'architecture.

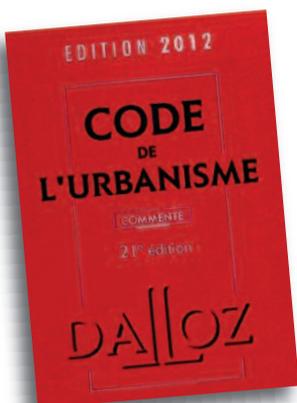
Le choix d'implantation de cette structure de l'Etat est une très grande chance pour Charenton. Au-delà de sa qualité architecturale, le projet permet à des acteurs mondiaux de la culture de trouver ici un lieu calme à proximité de Paris et d'apporter leur richesse à la vie culturelle locale. Un prochain numéro de Charenton Magazine reviendra plus en détails sur ce projet. ■



Photo non contractuelle - Image de Pierre-Louis Faloci

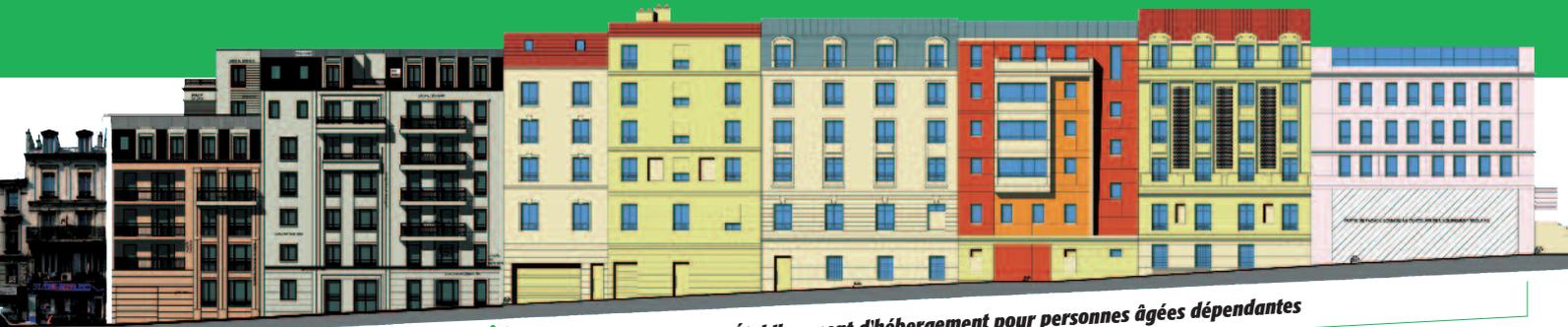
ABROGATION DE LA LOI DU 20 MARS 2012

La majoration de 30% des droits à construire est supprimée



Durant l'été, le Sénat et l'Assemblée nationale ont décidé, par un article de loi unique, d'abroger l'ensemble des dispositions introduites dans le Code de l'urbanisme par la loi du 20 mars 2012 plus connue sous le nom de "majoration de 30% des droits à construire".

Cette loi, qui avait pour but de relancer l'offre de logement en facilitant l'agrandissement de logements existants et la production de nouveaux logements, a été jugée "inopportune et inefficace" par le nouveau gouvernement ainsi que "redondante avec d'autres dispositifs déjà peu utilisés par les collectivités territoriales". Les conséquences perverses du dispositif, tels qu'un effet de rétention par certains propriétaires ou un effet inflationniste, avaient également été dénoncées. Pour notre ville, qui avait déjà communiqué sur ce sujet et qui avait tout mis en place pour engager la procédure de consultation du public, l'abrogation de la loi prive de base légale la procédure et arrête donc son cours. ■



Immeuble d'habitations

Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

QUARTIER GABRIEL PÉRI

Faciliter la création de logements sociaux

En 2000, la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) est promulguée : son article 55 impose, dans les communes franciliennes de plus de 1500 habitants, un nombre de logements locatifs sociaux supérieur à 20 % du total des résidences principales. Avec plus de 20% de logements sociaux implantés sur la ville, Charenton est au-delà du taux exigé. L'équipe municipale se doit de maintenir le pourcentage actuel et a décidé de profiter du programme d'aménagement du quartier Gabriel Péri pour étendre son parc de logements sociaux.

En effet, afin d'assurer une mixité urbaine à la fois sociale et géographique, un projet de construction d'un immeuble d'habitation est à l'étude proche du centre-ville au 9/11, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny.

Dès le début, l'immeuble sis à cette adresse avait été intégré à l'opération d'aménagement du quartier Gabriel Péri. Initialement, son traitement devait se résumer à une réhabilitation mais il s'est avéré au fil du chantier que l'état de vétusté de ce bâtiment ne permettait pas sa conservation. Il a donc été décidé de construire en lieu et place un nouvel immeuble qui comprendra 18 logements en accession à la propriété et 18 logements sociaux. Rappelons également que les appartements de la future maison médicalisée sont comptabilisés en tant que logements sociaux.

Conformément au Code de l'urbanisme, le public est associé à cette démarche. Il peut consulter le dossier de cette opération et formuler ses observations auprès du service urbanisme de la ville du 12 septembre au 12 octobre 2012. ■

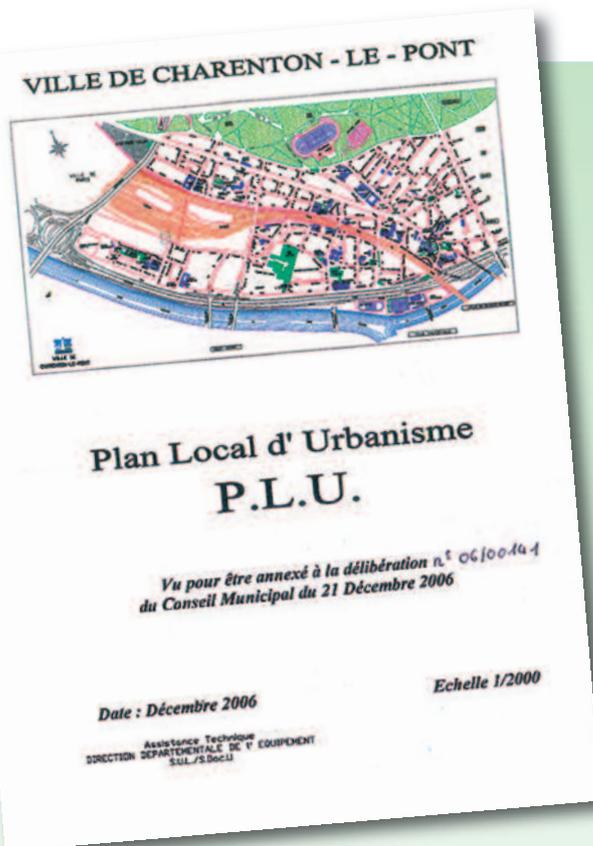
INFORMATION LÉGALE

Modification simplifiée du PLU

Le Plan Local d'Urbanisme de la Ville a été approuvé par le Conseil municipal du 21 décembre 2006 et a été partiellement modifié en février 2008, en juin 2010 et en juillet 2011. Ces multiples adaptations sont légitimes car le PLU est par essence un document prospectif et évolutif. Au cours de l'instruction de différents dossiers d'autorisation des sols (permis de construire par exemple), quelques erreurs mineures dans le règlement et sur le document graphique ont été remarquées.

Il convenait donc de les corriger grâce à une procédure de modification simplifiée. Les correctifs envisagés portent sur :

- La numérotation de certains immeubles dans la règle sur les hauteurs maximales des constructions (article UA10),
 - Les surfaces de références, les notions de surfaces S.H.O.N. et S.H.O.B. étant remplacées par la surface de plancher,
 - Le document graphique sur lequel la limite entre les deux zones du PLU UAa et UC sera déplacée afin de suivre la limite d'une parcelle.
- Tous ces éléments vous semblent peut-être bien trop techniques et spécialisés pour paraître dans votre magazine municipal, mais la Ville pour avoir l'autorisation de faire entrer définitivement en vigueur ces modifications, doit présenter son projet correctif à la population.



Aussi, si vous souhaitez consulter le dossier ou si vous avez des questions, il vous suffit de vous rendre au Service Urbanisme de la ville où nos spécialistes vous accueilleront à compter du lundi 17 septembre et ce pour un mois. ■

Service "Urbanisme" - 49, rue de Paris - Tél. 01.46.76.47.20
Lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h puis de 13h30 à 17h15.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DESNOS

Le chantier se prépare

Chantier phare de l'année 2013 en matière de rénovation du patrimoine municipal, le projet de ravalement de l'école élémentaire Desnos, de la médiathèque de Bercy et de la structure sportive Maurice Herzog nécessite un long travail préparatoire. Aujourd'hui, la Ville a choisi l'architecte qui aura la charge de procéder aux études nécessaires à la revalorisation technique et esthétique de cet ensemble urbain. Ce dernier, en effet, est actuellement en train de réaliser les relevés qui lui permettront de proposer les matériaux et les techniques les plus adaptés à la rénovation programmée en respectant concomitamment deux impératifs : choisir des revêtements résistants et conserver l'esprit architectural original du bâtiment. Une fois le rapport technique rédigé, il ne restera plus qu'à trouver les entreprises capables de mettre en œuvre le projet. Ainsi, le chantier pourra débuter en avril prochain pour une durée d'un an. Tout sera mis en place pour qu'il s'effectue sans conséquence sur le rythme des écoliers. C'est pourquoi certaines phases ne pourront être réalisées que durant les congés scolaires comme, par exemple, le ravalement des façades donnant sur la cour de récréation. Outre la rénovation de ce complexe urbain, une intervention va permettre d'isoler le parvis couvert de l'école qui pouvait parfois se transformer pour le voisinage en véritable caisse de résonance et qui va être insonorisé. ■

VANDALISME

Lamentable !

Un acte odieux a été commis au cours de la première semaine du mois de juillet sur un acacia de Constantinople (arbre à soie) qui agrémente le square du Maréchal Juin. Cet arbre, qui depuis une dizaine d'années était apprécié pour l'ombre qu'il apportait aux jeunes enfants et leurs mamans qui fréquentent ce parc, mais aussi pour la beauté de sa floraison et le parfum qu'il offrait au milieu des autres spécimens de son espèce, a été complètement écorcé de la base de son tronc jusqu'à ses premières branches.

Un acte stupide qui condamne l'arbre à un abattage inévitable

Ce vandalisme purement gratuit et stupide n'est pas sans conséquences puisqu'il va entraîner inexorablement la mort de l'arbre à très court terme. En effet, l'écorce protège le végétal des agressions mais elle sert aussi et surtout à véhiculer les sèves indispensables à la vie de l'arbre. En ce sens, elle est en tout point comparable à notre peau qui préserve les artères et les veines pour un être humain ou un animal. Cet acte est la traduction du manque total de respect de certains individus pour le vivant. On note également que les automobilistes prennent peu soin des arbres que l'on retrouve parfois meurtris par des pare-chocs.

Des conséquences financières portées par tous les habitants

Au-delà de ces considérations environnementales et morales, ce délit a également un coût pour la Ville et donc pour tous les habitants puisque, selon le barème de la

HÔTEL DE VILLE

La mairie fera peau neuve

Charenton est fier de son Hôtel de Ville et compte bien le préserver du mieux possible. Cependant, sa rénovation n'est pas chose aisée alors que le bâtiment est pour partie classé et qu'il est soumis à la surveillance des bâtiments de France.

Le diagnostic est axé sur les toitures, façades et aménagements intérieurs. L'étude porte aussi sur son adaptation (et celle de son jumeau, le Tribunal d'Instance) aux personnes à mobilité réduite. Le diagnostic technique a été rédigé. Celui-ci ne fut pas simple à concevoir car notre mairie est une structure mixte composée à la fois d'une construction réalisée au XVII^e siècle ("revue et corrigée" au XIX^e) et d'une seconde au XIX^e. Chaque partie doit être rénovée dans l'esprit de son époque.

Aujourd'hui, ce projet est entre les mains de la Direction Régionale des Actions Culturelles. C'est cette structure qui évaluera si le parti architectural de Charenton est conforme au bâtiment classé et surtout qui acceptera ou non de subventionner une partie du chantier. La DRAC devrait rendre son verdict au cours du dernier trimestre 2012. Cette décision déterminera la date de lancement de cette importante rénovation. ■



valeur des arbres d'ornement voté en 2010 par le Conseil municipal, ce specimen était évalué à 10 000€, une somme importante à laquelle il va falloir ajouter les frais inhérents à son abattage et à son remplacement soit plus de 2 000€.

Quelle image cet acte de vandalisme donne-t-il aux jeunes générations fréquentant ce square apprécié de tous à une époque où le respect de la nature et de la biodiversité est indispensable pour notre équilibre et notre propre préservation ? ■



FLEURISSEMENT

La Coupole poursuit son réaménagement

En 2010, la Ville a procédé à la requalification du bassin circulaire de la fontaine de La Coupole. Aujourd'hui, cet aménagement est particulièrement apprécié des usagers, notamment à l'heure du déjeuner durant laquelle bon nombre d'employés des sociétés avoisinantes viennent prendre leur pause.

Restait à aménager le bassin de la partie haute de la cascade de l'ancienne fontaine. Cette portion, présentant régulièrement un fond d'eau de pluie stagnante, était au mieux propice au développement d'algues et d'insectes et au pire transformée en dépôt d'ordures par certaines personnes indélicates. De plus, son dénivelé pouvait entraîner un risque d'accident pour les enfants. La Ville a donc décidé de végétaliser cet espace au lieu de le condamner en le rebouchant avec du béton.

La particularité de cet emplacement est d'avoir une forme établie et de se trouver à la jonction d'un jardin "à la française" en partie supérieure et d'un agencement plus contemporain en partie basse. Afin de répondre à cette gageure, le service des Espaces verts a donc pris pour parti de mettre en scène des végétaux économes en eau et en entretien mais néanmoins garants d'une qualité paysagère s'inscrivant dans ce site complexe.

Tout comme la partie basse de ce site ou même encore les jardinières de la place de l'Eglise qui font à présent l'unanimité, il faudra laisser du temps aux essences plantées pour donner le meilleur d'elles-mêmes tout en gardant à l'esprit que, comme toujours, la garantie de succès de ces plantations dépendra du respect que les usagers lui témoigneront. ■



VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Visite du jury

Cinq membres du jury régional du Conseil des Villes et Villages fleuris, dont sa responsable Françoise Vernet, sont venus visiter notre ville, le 5 juillet dernier. Accueillis par l'équipe du service des espaces verts et Jean-Pierre Cron, Maire-adjoint au patrimoine et cadre de vie, le jury a pu évaluer les efforts poursuivis par la municipalité pour renforcer l'embellissement de Charenton.

L'impression générale laissée par cette visite, ciblée sur les nouveautés et les projets, semble avoir été favorable. Elle fut également constructive et fructueuse grâce aux échanges entre ces professionnels et ceux de la collectivité favorisés par la découverte des sites présentés.

Le jury s'en est allé sans dévoiler sa décision finale. Il faudra donc patienter jusqu'en novembre prochain pour connaître son verdict. ■



AGENDA

Trois dates à retenir

Avant d'entrer dans le vif du sujet et de commencer les choses sérieuses, les futurs participants aux ateliers d'histoire de l'art, d'informatique et d'anglais sont conviés à des réunions d'information. Celles-ci permettront également aux indécis de se renseigner plus en détail avant de faire le grand saut !

Ainsi, le **mardi 4 septembre, à 10h**, sont attendues les personnes intéressées par des conférences d'histoire de l'art, dans la véranda, au 3^e étage. Ensuite, les passionnés ou curieux du monde informatique se réuniront **mardi 18 septembre, à 10h**, dans la salle d'animation. Enfin, les retraités désireux de pratiquer la langue anglaise se retrouveront en salle d'animation le **lundi 24 septembre de 10h à 12h**.

Centre Communal d'Action Sociale
Centre Alexandre Portier - Service Retraités - 21 bis, rue des Bordeaux.
Tél. 01.45.18.36.34 ou 36.37

ASC

Petites énigmes entre amis

L'Association des Seniors de Charenton propose des randonnées pédestres, agrémentées d'énigmes, pour aller à la découverte du patrimoine culturel et des charmes de Paris.

Deux prochains rendez-vous à 13h30, au départ du kiosque Aristide Briand : **mardi 25 septembre**, pour une sortie "un parc à l'Est de Paris" et **mardi 18 décembre** pour parcourir "Paris gallo-romain".

Renseignements et inscriptions (5€) auprès de Bernard au 06.23.17.54.28



LOISIRS

Des activités pour tous !

Participer à des activités culturelles, sportives, ludiques offre bien souvent l'opportunité de créer du lien et de sortir de son isolement. C'est pourquoi, chaque année, le service Retraités n'a de cesse d'enrichir son programme de loisirs afin de satisfaire tous les goûts et toutes les envies.

Du sport pour les seniors !

Pour tout-un-chacun, la pratique régulière d'une activité physique a des effets bénéfiques sur l'amélioration de la santé. Les seniors qui participent à des ateliers, des sorties en plein air ou qui s'adonnent à une discipline sportive retrouvent souplesse, adresse et confiance en soi. Des conseils et des recommandations sont prodigués pour lutter contre les difficultés à accomplir les gestes simples de la vie quotidienne. Le panel de propositions est varié : randonnée, marche, gymnastique, natation, tennis de table, yoga...

Les inscriptions aux activités sportives proposées par le service Retraités auront lieu le **mardi 11 septembre, de 14h à 17h**, au Centre Communal d'Action Sociale, dans la salle du rez-de-jardin (2, rue de l'Archevêché.) Il conviendra pour cela de se munir d'un certificat médical ainsi que du règlement.

Des ateliers pour tous les goûts

Il existe à Charenton un large éventail d'ateliers et de sorties culturelles destinés aux retraités. Le service qui leur est dédié a préparé un programme varié d'activités : conférences, artisanat, jeux, sports, cinéma, promenades... Chacun pourra y trouver son compte, en fonction de ses goûts, de ses possibilités en retrouvant l'envie de sortir de chez soi et en partageant de beaux moments d'amitié.

La reprise de ces activités se fera à compter du lundi 1^{er} octobre. Alors, si vous êtes tentés par une animation présentée dans le programme, laissez-vous séduire : la 1^{ère} séance est offerte ! ■

CHORALE

Le bonheur de chanter ensemble

Chanter n'apporte que des bienfaits. Si les effets physiques sont indéniables, d'autres sont plus subtils, comme un regain de joie et de confiance en soi. La chorale "Cantabile", dirigée avec passion par le chef de chœur Christian Ramamonjisoa depuis de nombreuses années, emmène ses chanteurs sur les sentiers de la variété, du classique, du gospel. Tous s'accordent à dire que ce rendez-vous hebdomadaire au centre Alexandre Portier leur apporte un bien-être, une détente et un plaisir d'être ensemble. Au fil des répétitions entre les différents pupitres, chacun apprend à placer sa voix, à travailler sa respiration et à progresser en prenant du plaisir.

Deux rendez-vous dans l'année sont incontournables pour partager le fruit de leur travail avec le public : le concert donné à la Résidence Jeanne d'Albret et le récital caritatif organisé en faveur de la recherche contre le cancer. Attention, petite modification pour les habitués, cette année, la chorale se réunit désormais **les vendredis après-midi, de 14h30 à 16h30**. Pour les autres, c'est l'occasion de venir rejoindre le groupe et de s'essayer au chant et ce, quels que soient sa tonalité et son niveau. D'ailleurs, la 1^{ère} séance est gratuite et sans engagement, alors laissez-vous tenter ! "Cantabile" ouvre à nouveau son chœur à partir du vendredi 5 octobre prochain ! ■

Centre A. Portier - 2, rue de l'Archevêché
Salle du rez-de-jardin - Tarif : 68 € pour l'année

SORTIE DOUCE

Promenade dans les chais

Le service Retraités programmat cet été des sorties douces. L'une d'elles a séduit une dizaine de retraités avec la redécouverte du quartier historique de Bercy. Offerte, simple et à proximité, cette sortie proposait aux personnes ayant des difficultés à se déplacer, de les mener jusqu'à ce quartier avec la navette municipale. L'environnement piétonnier était rassurant et ils ont eu plaisir à se promener dans les allées de Bercy village mais aussi celles du très beau parc paysager. ■



SORTIE À LA MER

Escapade sous le soleil de Berck



Située à 236 km de Charenton, Berck est une station balnéaire où il fait bon passer une journée entre amis. Les 46 retraités qui ont participé à cette sortie le 12 juillet dernier étaient ravis de profiter des plaisirs du bord de mer, en se promenant sur la plage ou en parcourant le patrimoine culturel local. Tandis que certains visitaient le musée de France Opale Sud avec ses nombreuses marines et ses collections archéologiques, d'autres s'aventuraient à relever leurs pantalons pour tremper leurs pieds dans l'eau de mer !

Enfin, les plus chanceux ont rencontré des phoques, qui plongeaient devant eux pour leur plus grand plaisir. Le groupe a ensuite partagé un bon repas dans un restaurant au cadre enchanteur. Cette journée libre a permis à tous de se détendre en plein air et de partager de bons moments. ■

CENTENAIRE

Bon anniversaire Simone

Simone Lainey est née à Rennes le 10 juillet 1912. Elle rencontre l'homme qui allait devenir son mari, Almyre et père de ses trois filles. Ensemble,



ils s'installent à Roncet, près de Saint-Lô. Lui est maréchal-ferrant et elle tient les comptes. Plus jeune, elle aimait broder et randonner sur les sentiers du pays basque.

Maintenant, elle vit depuis 2001 chez sa fille et son beau-fils à Charenton. Elle y est également entourée de ses petits-enfants et arrière-petits-enfants. D'ailleurs, elle partage la date de son anniversaire avec un de ses petits-fils, Christophe, qui lui a fêté ses 45 ans, 145 ans à eux deux ! Chantal Gratiet, Maire-Adjoint déléguée à la vie des seniors, est venue lui rendre visite et lui offrir un beau bouquet de fleurs pour célébrer ses 100 ans. ■

LOGEMENT SOCIAL

De nouvelles règles

Depuis la réforme de 2011 vous pouvez faire enregistrer votre demande de logement social auprès d'un organisme enregistreur (office d'HLM ou Mairie) dans toute l'Ile-de-France et obtenir un numéro unique régional.

Ce numéro unique régional garantit votre inscription en tant que demandeur de logement social et certifie la date de votre demande.

Jusqu'à présent, une demande de logement faite en Ile-de-France n'était valable que dans votre département. Maintenant vous n'avez plus besoin de vous inscrire dans plusieurs départements ou communes en Ile-de-France.

Désormais, pour obtenir un numéro unique régional, vous devez déposer une demande de logement social complète (avec au maximum cinq villes de choix) et attendre l'envoi de l'attestation à votre domicile. Vous pouvez également faire enregistrer votre demande auprès de tous les services enregistreurs de l'Ile-de-France. La liste est consultable sur le site internet avec le lien suivant :

www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

Charenton est devenue guichet enregistreur depuis le 1^{er} septembre 2012 ; **mais attention**, si vous avez déposé au moins une demande en Ile-de-France auprès d'un organisme enregistreur qui vous a délivré un numéro unique régional, vous n'avez pas besoin de constituer un nouveau dossier. Vous recevrez un imprimé de renouvellement quelques semaines avant la date anniversaire de dépôt de votre demande initiale. Si vous avez effectué ou renouvelé plusieurs demandes de logement social auprès de divers organismes en Ile-de-France, une seule demande est conservée : la plus favorable en terme d'ancienneté.

Comment faire une demande de logement ?

Plusieurs cas se présentent :

1 - vous habitez Charenton, vous pouvez :

➔ Soit télécharger le dossier de demande de logement en vous connectant sur le site de la Ville. Pour ce faire :

- sélectionner la rubrique action sociale et solidarité puis habitat social
- télécharger le formulaire de demande de logement et si besoin le complément pour les logements adaptés au(x) handicapé(s)
- l'imprimer
- le compléter (à l'aide de la notice explicative)
- l'adresser accompagné des pièces justificatives à :

Mairie de Charenton - Direction de l'Habitat Social
48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont

➔ Soit vous présenter au **Service Habitat - 11, rue de Valmy à Charenton** (aux jours et heures d'ouverture) avec une pièce d'identité, un justificatif de domicile et l'avis d'imposition 2011 pour qu'un dossier vous soit remis.



2 - Vous n'habitez pas Charenton ou vous êtes hébergé

L'accueil des demandeurs non charentonnais, ou simplement hébergés, s'effectue uniquement sur rendez-vous. Pour en obtenir un, il suffit de contacter le 01.71.33.51.00. Nous vous rappelons qu'il est possible de consulter la liste des Services Enregistreurs sur le site de la DRIHL :

www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr. N'hésitez pas à le faire, un service enregistreur se situe peut être plus près de chez vous ou de votre lieu de travail que celui de Charenton.

Attestation de demande

Chaque demandeur recevra, dans un délai d'un mois, une attestation précisant son numéro unique régional attestant l'enregistrement de sa demande de logement social. Attention : ce document est unique et aucun duplicata ne sera fourni.

Renouvellement

Le formulaire de renouvellement vous sera envoyé par la DRIHL à la date anniversaire du dépôt de la demande de logement la plus ancienne en Ile-de-France (si vous avez effectué plusieurs demandes). Ce document est très important. En effet, les demandeurs prendront en compte qu'une demande de logement n'est valable qu'un an, en application de l'article R 421-2-7 du Code de la Construction et de l'Habitation. A défaut de renouvellement dans les délais impartis, leur demande sera radiée conformément aux dispositions de l'article R 441-2-8 du Code de la Construction et de l'Habitation. ■

A savoir :

- Malgré un parc locatif supérieur aux exigences de la loi SRU, la qualité de nos logements sociaux, la proximité de Paris, le cadre de vie à Charenton et les prix des loyers privés font que nous avons plus de 1 300 demandes en attente. Or, la rotation dans les appartements est très faible ce qui limite les attributions.
- Si votre employeur cotise au 1%, n'hésitez pas à déposer un dossier. Vos chances seront doublées.

DISPARITION

Charenton pleure Maurice Chevit

Le 2 juillet, une bien triste nouvelle est venue endeuiller notre été. Nous avons en effet appris le décès du comédien Maurice Chevit à l'âge de 88 ans. Si pour une majorité de Français, il était identifié au personnage de Marius dans "Les bronzés font du ski" et à la fameuse scène du fil dentaire dans la fondue savoyarde, pour les Charentonnais il était bien plus que cela.

Maurice Chevit habitait notre commune depuis 1963 et on pouvait le croiser en toute simplicité dans les rues, toujours empreint d'humilité et de gentillesse.

Les deux Molières pour le meilleur comédien dans un second rôle qu'il avait reçus en 2002 pour "Conversation avec mon père" de Herb Gardner et en 2005 pour "Brooklyn Boy" de Donald Margulies ont couronné sa carrière. Il joua à Charenton pour la dernière fois cette pièce et reçut une immense ovation de la salle. Cela venait consacrer une vie d'acteur très riche et une carrière théâtrale d'une grande diversité qui lui avait permis de côtoyer aussi bien Jean Vilar et Pierre Fresnay que Jacqueline Maillan et Pierre Mondy. Il était venu assister en novembre 2002 à l'inauguration du Théâtre des 2 Rives au cours de laquelle il avait eu le plaisir de retrouver Jean Piat qui présidait la soirée.



Une gloire tardive

Maurice Chevit, né le 31 octobre 1923, avait débuté en 1946 dans le "Père tranquille" de René Clément et avait promené sa silhouette débonnaire dans une centaine de films (comme dans "Le coup de Sirocco" d'Alexandre Arcady) et une cinquantaine de fictions télévisées, se faisant une spécialité des seconds rôles pittoresques et pleins d'humanité. Mais c'est Patrice Leconte, admirateur depuis son enfance et qui disait lui devoir sa vocation, qui allait lui apporter une véritable notoriété tardive et inattendue en lui confiant des rôles marquants dans "Les bronzés font du ski", puis dans "Le mari de la coiffeuse" et "Ridicule".

Ses obsèques ont été célébrées le 6 juillet dernier à l'église Saint-Pierre de Charenton en présence de ses proches, de personnalités du monde du spectacle et de représentants de la Ville venus lui rendre un dernier hommage. Le cercueil portait la croix du Christ et l'étoile de David, ultime signe de l'amour universel de Maurice Chevit qui repose désormais au cimetière Valmy. ■

MÉMOIRE

La Ville rend hommage aux victimes du 11 septembre

Parmi les nombreuses victimes des attentats terroristes du 11 septembre 2001 figure un Charentonnais : Thierry Saada a péri lors des attaques contre le World Trade Center à New York. Jeune courtier à la carrière prometteuse, il travaillait au 104^e étage d'une des tours.

A l'occasion du 11^e anniversaire des attentats, une plaque commémorative sera érigée dans le petit square qui jouxte la synagogue rue de Conflans à sa mémoire ainsi qu'à celle de toutes les victimes de cet attentat qui a fait basculer l'histoire du monde. Un hommage sera rendu par le Maire et l'ensemble de l'équipe municipale qui s'associent à la douleur des familles, le **jeudi 6 septembre à 18h**. Ses parents, Martine et Jean-Marc Saada, responsables de l'association communautaire israélite de Charenton, seront eux aussi présents. Ils se rendent chaque année sur les lieux de la catastrophe et participent aux cérémonies officielles organisées avec les autres proches des victimes. C'est aussi l'occasion pour eux de voir Lior, le fils de Thierry, né quinze jours après les attentats, qui vit à New York avec sa mère. ■

HOMMAGE

Au revoir Mauricette

Nous avons également appris le décès de Mauricette Jacquet-Paës, 88 ans, survenu le 2 août dernier.

Les habitants connaissaient cette Charentonnaise de longue date pour ses interventions quotidiennes sur Europe 1 aux côtés de Raphaël Mezrahi ou sur les plateaux de Laurent Baffie. A présent, les auditeurs ne l'entendront plus mais elle aura su faire parler à sa façon de Charenton où elle a vécu durant 60 ans.

Nos pensées se tournent vers sa famille et ses amis. ■

CONSOLIDER LE TISSU ÉCONOMIQUE Caravane des entrepreneurs et Fête de l'Entreprise

La Caravane des entrepreneurs a installé son chapiteau sur la place Aristide Briand le 22 juin dernier. Cette 9^e édition, co-pilotée par la Maison de l'Emploi de Maisons-Alfort, Charenton, Saint Maurice et la Direction de l'Economie et de l'Emploi, a rencontré un vif succès, mobilisant l'ensemble des experts locaux et offrant à tous la possibilité de s'informer et de bénéficier d'un accueil personnalisé. De nombreux stands réunissaient en un même et unique lieu des professionnels à même de renseigner et de guider sur les démarches à effectuer dans le cadre d'une création, d'une reprise ou d'une transmission d'entreprise. Grâce à une convention signée entre la Communauté de communes et le lycée Robert Schuman, des élèves en Bac Pro étaient mobilisés pour l'accueil et l'orientation des participants.

Cette année, le Club Gravelle Entreprendre était associé à cet événement en lançant la Fête de l'Entreprise, qui réunissait les entrepreneurs de Charenton, Saint-Maurice et Maisons-Alfort. Sa volonté est de soutenir les créateurs, les jeunes entrepreneurs et les repreneurs en mettant en place des tutorats, des groupes de créateurs et des réunions d'informations. Présents sur la manifestation, Jean-Marie Brétilon et Michel Herbillon, le Député de notre circonscription, ont réaffirmé la priorité que représente la consolidation du tissu économique.



CLUB GRAVELLE ENTREPRENDRE Partage des expériences entre dirigeants

Une journée "cartes sur table" a été organisée, le 29 juin dernier, au domaine de Grosbois. L'objectif de cette rencontre était de faire se rencontrer les chefs d'entreprise du territoire local. Ainsi, pour les membres des Clubs "Gravelle Entreprendre" et "Entreprendre en Plateau Briard", il s'agissait de se réunir pour parfaire leur connaissance des réseaux existants et de partager leurs expériences respectives. Une trentaine de participants a

donc pu échanger fructueusement dans un cadre prestigieux, le Centre d'Entraînement de Grosbois. La visite s'est poursuivie par la découverte des sites historiques, avec le musée du trot et le château. Ce type de démarche favorise ainsi les synergies, encourage les échanges et constitue peu à peu des forces de propositions entre les différentes entreprises présentes, quelles que soient leur activité, leur taille ou leur forme juridique. Les membres du Club Gravelle Entreprendre se réuniront pour une assemblée générale le jeudi 20 septembre prochain, à 19h30, en salle du Conseil Municipal de Charenton.

SUR LES MARCHÉS Cherchez les points rouges

Samedi 29 et dimanche 30 septembre ont lieu des opérations "points rouges" sur les marchés de Charenton et Saint-Maurice. Les commerçants sélectionnent pour cela des produits en les proposant à prix cassés.





INITIATIVE

Agir ensemble sur le territoire

Collectivités, associations, entreprises sont au coeur des enjeux économiques et sociaux du monde contemporain et chacun de ces acteurs est en mesure d'apporter des solutions et ses propres méthodes de travail face à une problématique. Cependant, les partenariats entre associations et entreprises sont encore trop rares et c'est pour inviter au dialogue que la Communauté de communes souhaite offrir un espace de rencontre entre ces trois protagonistes. Il s'agit d'une initiative encore peu répandue en France, qui consiste à entamer une réflexion et à mobiliser les savoir-faire de tous pour proposer des solutions opérationnelles. Plus concrètement, il s'agit de réunir, lors d'une soirée de lancement, collectivités, monde associatif et entreprises. Ainsi, le **mardi 2 octobre prochain, à partir de 19h30**, à l'Espace Toffoli, à l'invitation de la Communauté de communes, tous pourront se rencontrer et dialoguer.

Des témoignages d'expériences réussies viendront étoffer la soirée, avec la présence des associations "épicerie solidaires", "Jaccede.com" (sous réserve), "Unis-Cité", des entreprises "Crédit Foncier", "Essilor", "Véolia" (sous réserve) et le "Club Gravelle Entreprendre".

L'objectif à plus long terme est donc d'échanger, de réfléchir ensemble lors d'ateliers. Les sujets retenus sont partagés par les différents acteurs : l'insertion des jeunes, le handicap et la lutte contre la précarité.

Cette expérience est inédite en Ile-de-France et s'inscrit dans une dynamique de co-construction du territoire : toutes les associations et les entreprises seront donc les bienvenues.

Merci de vous inscrire avant le 26 septembre auprès de la Direction de l'Economie et de l'Emploi par téléphone au 01.46.76.50.00 ou par mail (fmarquet@charenton.fr).

SUR LES VOIES DE L'EMPLOI

Rendez-vous avec votre avenir

La 16^e édition du Carrefour de l'Emploi aura lieu le **jeudi 27 septembre prochain, de 9h à 18h**, au Pavillon Baltard, à Nogent-sur-Marne. Cette journée permettra de mettre le public en relation avec les entreprises, en présence de nombreux professionnels, créateurs d'entreprise ou porteurs de projets. Une attention particulière sera portée aux métiers des services à la personne et de l'informatique. Les secteurs du transport, de la logistique et du B.T.P. seront également à l'honneur. Conseiller, informer, accompagner seront les mots phares de cet évènement qui cette année aura pour thème "Ville et mobilité durable".

Tous les demandeurs d'emploi (jeunes et adultes) sont invités à prendre part à cette manifestation. Pour s'y préparer, la Direction de l'Economie et de l'Emploi propose aux personnes qui le souhaitent **des ateliers de préparation** le lundi 24 septembre, de 14h à 15h et de 15h30 à 16h30, afin d'acquies les outils nécessaires à leur participation au Carrefour. C'est ainsi qu'ils disposeront d'une aide à la rédaction de CV, à la préparation d'entretien et au repérage des entreprises. En outre, comme chaque année, **des navettes relieront Charenton et Saint-Maurice au Pavillon**

Baltard. Gratuitement, les candidats pourront emprunter ces transports, avec 2 départs le matin, à 8h15 puis 10h30 devant le kiosque à journaux de la place Aristide Briand (passage 1/4h après à la Mairie de Saint-Maurice) et 2 autres au cours de l'après-midi, à 13h30 et 15h devant la Mairie de Saint-Maurice (passage 1/4h après au kiosque à journaux de Charenton). Le retour sera bien évidemment assuré lui aussi.

Renseignements auprès de la Direction de l'Economie et de l'Emploi - 12, rue du Cadran - Tél. 01.46.76.50.00

Pavillon Baltard - 12, avenue Victor Hugo à Nogent-sur-Marne

RER A, station Nogent - entrée libre et gratuite

EXPOSITION

Vincent Michéa, peintre de variété



Les œuvres acryliques de Vincent Michéa font l'objet d'une exposition à l'Espace Art et Liberté, du jeudi 20 septembre au samedi 6 octobre. Elle retrace dix années de recherches et d'investigations plastiques. Des toiles de format carré donnent à voir des compositions colorées, inspirées d'archives et de documents iconographiques. L'artiste, graphiste de formation, est captivé par tout ce qui concerne l'image imprimée, sous toutes ses formes :

il en sort une œuvre riche, référencée, précise. S'il partage son temps entre ses ateliers de Charenton (à la Maison des Artistes) et de Dakar, il est aussi intervenant auprès des étudiants de l'atelier de sérigraphie de l'Ecole des Arts Visuels de Marrakech. Passionné de musique, il possède une importante collection de vinyles dans laquelle il puise une imagerie riche et fertile. Les pochettes de disques dont il s'inspire représentent pour lui un vecteur d'émotions mais aussi de communication sociale. Parmi ses compositions, les connaisseurs reconnaîtront des vedettes du patrimoine musical africain, de Dakar à Kinshasa. L'exposition présente également des portraits de dakarois célèbres et anonymes, des paysages urbains et un travail intitulé "l'amour c'est du cinéma", inspirés de baisers mythiques du 7^e art.

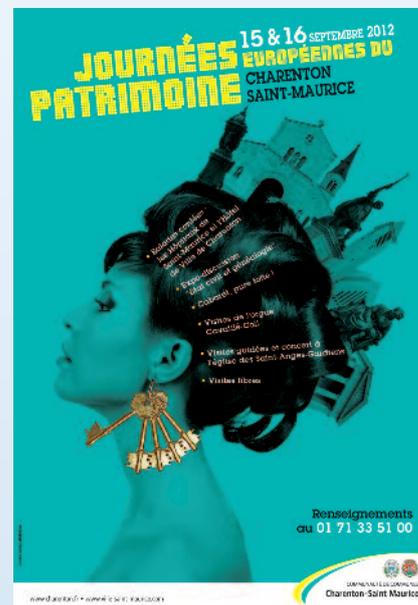
Vernissage le jeudi 20 septembre, à partir de 19h.

Espace Art et Liberté - 3, place des Marseillais - Tél. 01.46.76.68.14.

ÉVÈNEMENT

Journées Européennes du Patrimoine

Les samedi 15 et dimanche 16 septembre auront lieu les Journées Européennes du Patrimoine à Charenton et Saint-Maurice. Animations, balades contées, expositions, conférences ponctueront ce week-end qui sera dédié à la découverte du patrimoine local. Le programme détaillé est consultable sur le site de la Ville et dans l'agenda culturel "Sortir" : un rendez-vous à ne pas manquer, pour que les habitants aillent à la rencontre de leurs villes.



Programmation du T2R

• **CHER TRÉSOR**

Création au T2R

Après "L'emmerdeur" et "Le dîner de cons", découvrez en avant première la nouvelle création de Francis Veber, avec Gérard Jugnot, Michèle Garcia et Eric Le Roch.

Vendredi 21 et samedi 22 septembre à 20h30

• **BJØRN BERGE**

Concert au petit t2r

Chanteur et musicien de blues, Bjørn Berge possède une maîtrise époustouflante de la guitare à 12 cordes. Ce norvégien transmet une énergie inédite et fait preuve d'une grande modernité.

Mercredi 3 octobre à 20h30

Théâtre des 2 Rives - 107, rue de Paris
Tél. 01.46.76.67.00.



BIOGRAPHIE

Portrait de Lou Andreas-Salomé

Isabelle Mons, docteur en littérature comparée, présente la biographie d'une femme hors du commun, Lou Andreas-Salomé. L'auteure charentonnaise s'est penchée sur la vie et l'œuvre indissociables de cette femme résolument moderne. Sans cesse en quête de liberté, Lou a exploré l'Europe, lors de voyages en France, en Italie et en Allemagne. Elle a rencontré de nombreuses personnalités de son temps - elle fut proche de Nietzsche, Rilke et Freud - et a laissé derrière elle une œuvre importante qui comporte des chroniques littéraires, philosophiques, des romans, des nouvelles et des textes psychanalytiques. A l'aube du 20^e siècle, paraît notamment un essai avant-gardiste, "L'humanité de la femme", qui remporta alors un succès retentissant. Dans ce texte, Lou s'interroge sur la place de la femme dans la société. Sans être féministe, elle a apporté, par son travail comme par sa personnalité, des valeurs qui restent d'actualité.

Isabelle Mons s'est attachée à minutieusement collecter des éléments dans le fonds des archives à Göttingen pour dresser le portrait ciselé d'une femme intellectuelle libre et moderne. Elle a plaisir à parler de son ouvrage, à rencontrer ses lecteurs lors de salons, de signatures. C'est là sans doute une façon de ne jamais quitter la fascinante Lou...

Lou Andreas-Salomé, d'Isabelle Mons, aux éditions Perrin.

L'ENTRE-SORT

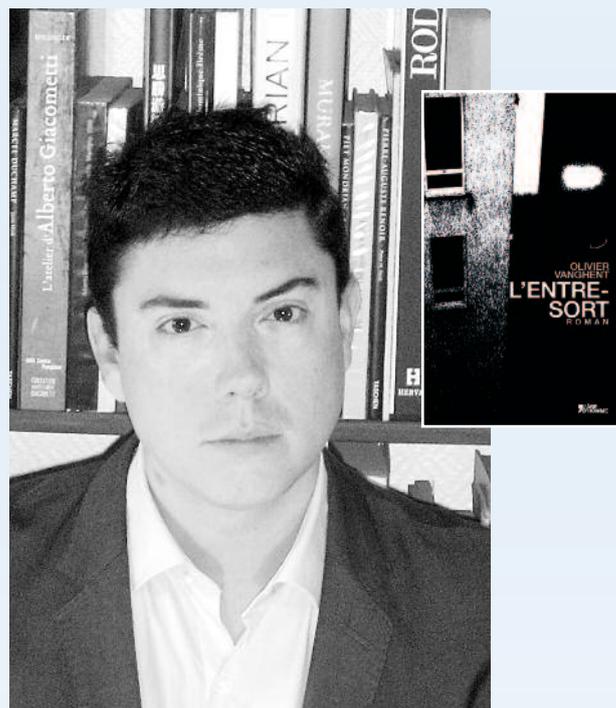
1^{er} roman d'Olivier Vanghent

L'univers est sombre, le récit tragique. Olivier Vanghent vient d'écrire son premier roman, une histoire contemporaine où tout tourne autour d'un couple, de sentiments à peine perceptibles, de sensations. Comme un puzzle, il a assemblé des pièces pour construire patiemment une narration fragmentaire.

Dans "l'entre-sort", un homme, une femme, offrent leurs souvenirs, leur effacement progressif à travers un duo vocal porté par un rythme et la musique des mots. Inspiré également par des références cinématographiques, il découpe son récit, comme des scènes de David Lynch.

Enseignant en lettres modernes, ce jeune auteur charentonnais a trouvé dans l'écriture un espace de liberté, un lyrisme authentique. Le mois de septembre est bien chargé pour lui cette année : rentrée scolaire et universitaire avec de nouveaux étudiants et rentrée littéraire qui marquera la sortie de son ouvrage dans les librairies.

L'entre-sort - Olivier Vanghent - éditions L'âge d'homme



LIBÉRATION

Devoir de mémoire

Le 25 août dernier, le monde combattant de la Communauté de communes s'est réuni place Charles de Gaulle, à Saint-Maurice, pour célébrer la Libération des deux villes, un rendez-vous important auquel ont assisté les élus de Charenton et Saint-Maurice.



GROUPE CHARENTON DEMAIN

UN NOUVEAU SERVICE MUNICIPAL POUR LES JEUNES

Depuis 1990, la commune avait confié sa politique jeunesse à l'association Aliaj. Au fil des ans, les missions dévolues à cette association n'ont cessé de croître au point que sa gouvernance devenait de plus en plus complexe. Il ne s'agit bien sûr pas de remettre en cause tout le travail effectué jusqu'ici, notamment par les bénévoles. Mais sans un projet associatif cohérent, sans un respect scrupuleux des règles financières et juridiques, il ne devenait plus possible pour la Ville de Charenton de laisser les actions menées en direction des jeunes sans aucun contrôle.

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de "municipaliser" la politique jeunesse. Cela veut dire concrètement qu'un service municipal de la jeunesse a été créé. Pour les jeunes eux-mêmes, aucun changement puisque les activités initiées sont toutes maintenues, à des tarifs égaux ou inférieurs à ceux pratiqués jusqu'ici.

Nous saluons ici la responsabilité du groupe d'opposition Charenton en Mouvement qui a bien compris la nécessité pour la Ville de ce changement juridique.

Nous regrettons en revanche la position purement idéologique et systématiquement critique de l'autre groupe d'opposition Réunir pour Changer qui s'est mué avec aplomb, mais non sans sa mauvaise foi habituelle, en avocat de l'Aliaj alors qu'il en avait été jusqu'ici un pourfendeur zélé ! Le déni de ses propres convictions passant avant l'intérêt général de la ville, ce groupe ne s'est pas associé à une décision qu'il appelait pourtant de ses vœux il y a quelques mois encore.

De notre côté, nous pensons que le partenariat, pourtant tissé de longue date entre la Ville et l'Aliaj, a été entaché ces dernières années par trop d'insuffisances. **Il nous est apparu nécessaire, dans l'intérêt même des jeunes, de interrompre et de concevoir les actions jeunesse dans le cadre d'un service municipal.**



Les élus du groupe Charenton Demain
Retrouvez-nous sur notre blog : www.charenton-demain.fr

GROUPE "RÉUNIR POUR CHANGER"

FAUT-IL CHOISIR ENTRE L'HISTOIRE ET L'AVENIR ?

Les projets immobiliers poussent comme des champignons dans notre ville. Une frénésie qui semble devenue totalement incontrôlable et nous place devant des choix essentiels d'environnement urbain pour les décennies à venir.

Notre ville est ce qu'elle est, elle s'est construite au cours des siècles. Force est de constater que ce qui nous est proposé aujourd'hui est de « faire table rase du passé » ! **Parce que j'aime ma ville, je pense que nous devons concilier notre histoire avec la nécessaire prise en compte des technologies nouvelles et du développement durable afin de préserver son charme.**

Si je me suis opposé au projet en cours rue Gabriel Péri, c'est parce qu'il consiste à créer un ghetto dans la ville, en ne ciblant qu'un seul type de population, sans reconnaître que la richesse de notre ville est dans sa diversité. **Mais aujourd'hui, avec les projets qui concernent l'ancien lycée Jean Jaurès et l'école Anatole France, il nous est proposé purement et simplement de détruire notre Histoire sous prétexte de modernité.**

Qui pourrait ne pas être d'accord avec l'idée de donner à notre ville un temps d'avance ? Mais, il ne faut pas confondre modernité et destruction de notre mémoire collective.

Chacun sait que j'ai toujours défendu la nécessité de construire sur le site de Jean Jaurès un collège supplémentaire et non des logements de standing. Je veux alerter les charentonnais sur la destruction complète de l'école Anatole France et l'apparente préservation de la façade du lycée Jean Jaurès qui en fait ne sera pas réellement conservée.

Quel que soit le projet retenu, l'environnement urbain, l'âme du quartier, l'Histoire de notre ville devraient nous obliger à garder le style architectural.

Plutôt que cela, et pour les décennies à venir, le projet voulu par un seul homme se résumera à nier notre passé, pour laisser place à un modernisme de façade.

Nous sommes nombreux parmi ceux qui aiment notre ville à souhaiter que la raison revienne.

Serai-je devenu « réactionnaire » en pensant ainsi ?

Le 13 juillet 2012.

Retrouvez l'actualité du Conseiller régional sur : gillesmauricebellaiche.net



Gilles-Maurice BELLAÏCHE,
Conseiller régional d'Île-de-France,
Conseiller municipal de Charenton

GROUPE "CHARENTON EN MOUVEMENT"

UN NOUVEAU DÉPART POUR LA JEUNESSE DE CHARENTON

Le dernier Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le Projet Educatif Jeunesse, outil de travail sur lequel s'appuiera le Service jeunesse municipal nouvellement créé. Ses objectifs et axes sont en lien étroit avec ceux du Projet Educatif local. Ils correspondent à ceux que nous souhaitons voir suivis par et pour nos enfants. Ce document lui servira de guide pour mettre en pratique une véritable professionnalisation des activités que proposera le Service municipal à la rentrée prochaine à toute la jeunesse de Charenton.

Que la Ville ait enfin compris et admis qu'il lui fallait assumer entièrement sa responsabilité auprès des jeunes de Charenton ne peut que nous réjouir. Il était temps de ne plus la déléguer à une association. L'éducation et l'encadrement d'enfants et de jeunes sont des métiers difficiles que des bénévoles, aussi dévoués soient-ils, ne peuvent pratiquer s'ils n'en ont ni les capacités professionnelles ni la totale disponibilité - notamment en matière de médiation et de prévention.

Nous partageons la décision de la Municipalité d'étendre son action au-delà des traditionnels centres de loisirs maternels et primaires. Elle fait le choix d'adopter une véritable politique de la jeunesse en accueillant et accompagnant les adolescents au sein d'un service structuré, avec une équipe d'animation professionnelle, pour répondre aux aspirations et besoins de leurs âges (11-17 ans).

D'aucuns disent que ces activités sont calquées sur celles pratiquées « du temps d'Aliaj » puisqu'elles seront encadrées par ses ex-salariés nouvellement engagés par la Ville. Nous leur répondons que ce choix est une juste reconnaissance de leurs qualités - lesquelles n'avaient pas de lien avec l'administration et la gestion de l'association. De plus, chacun aura l'opportunité d'acquérir une meilleure maîtrise de son métier par des formations auxquelles il pourra accéder dans son nouveau cadre de travail.

Souhaitons également qu'un lien nouveau soit tissé et/ou renforcé avec les familles de ces jeunes avec qui le relationnel est parfois difficile, quelle que soit la classe sociale à laquelle ils appartiennent ! Il y a là, l'opportunité pour beaucoup de parents de retrouver leur identité et leur place dans l'éducation de leurs enfants !



Marie-Hélène Rougeron,
Alain Dreyer, Françoise Kaziz-Mouric,
Groupe "Charenton en mouvement"



MENACE DE FERMETURE DU CENTRE DE SÉCURITÉ SOCIALE DE CHARENTON Les Maires réagissent !

Dans le cadre de la restructuration de ses centres d'accueil du public, la CPAM veut procéder à la fermeture du centre 27, guichet qui dessert les 43 000 habitants des deux communes de Charenton et Saint-Maurice. Déjà prévue début juillet, la fermeture a été gelée, le Maire de Charenton ayant obtenu une ouverture tous les mercredis jusque début septembre.

Bien que le traitement informatique accru des données entraîne désormais une fréquentation moins importante de ces centres, il n'en demeure pas moins que les personnes âgées ou en situation de précarité ont besoin d'un contact et des conseils du personnel de la CPAM.

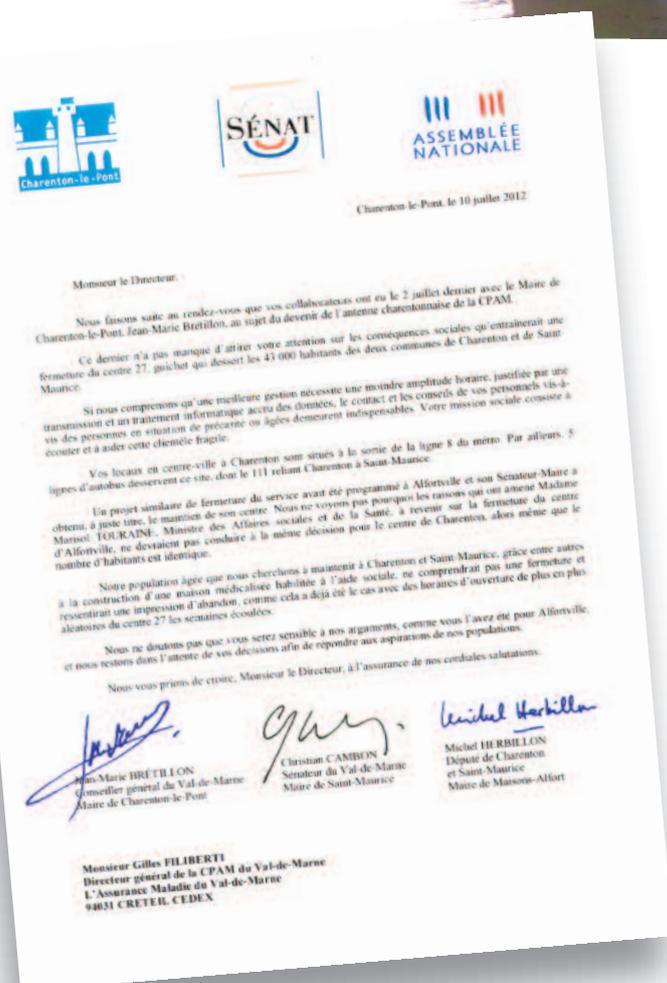
Un projet similaire de fermeture avait été programmé à Alfortville. Mais celui-ci a été annulé sur instruction de Marisol Touraine, Ministre des Affaires sociales et de la Santé, à la demande du Sénateur-Maire d'Alfortville qui a obtenu, à juste titre, le maintien de son centre.

Aussi, Michel Herbillon, Christian Cambon et Jean-Marie Brétillon ont écrit au Directeur général de la CPAM du Val-de-Marne, Gilles Filiberti, pour lui demander d'appliquer la même décision au centre de Charenton qui accueille un nombre d'habitants identique à celui d'Alfortville. Il ne saurait y avoir 2 poids, 2 mesures !

Les populations âgées de Charenton et Saint-Maurice ont besoin de ce service public de proximité qui est, de plus, bien desservi par la ligne 8 du métro et par 5 lignes d'autobus.

Le Directeur général de la C.P.A.M. 94 envisage d'autres solutions alternatives comme la mise en place d'un visio-guichet.

En attendant une décision définitive, une permanence d'une journée d'ouverture hebdomadaire sera assurée, a minima jusqu'à la fin du mois de septembre. ■



RECENSEMENT

Vous avez eu 16 ans, venez vous faire recenser :

- de septembre 2012 à décembre 2012 pour les jeunes garçons et filles nés en septembre 1996,
- d'octobre 2012 à janvier 2013 pour ceux nés en octobre 1996,
- de novembre 2012 à février 2013 pour ceux nés en novembre 1996.

Si vous venez avant votre date anniversaire, votre demande ne pourrait

être enregistrée. Par contre, ceux qui ne sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger,

- un justificatif de domicile récent.

Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc...).

AFFAIRES CIVILES

Du lundi au vendredi : 16, rue de Sully de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15

Le samedi : 7, rue Gabriel Péri de 8h30 à 11h45 - Tél. 01.46.76.46.50

NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

Emi CANOPE
 Brooke FITOUSSI
 Tyna BOECASSE ODIN
 Adam HACENE
 Gaël QUÉHEN
 Raphaël BENHAMOU
 Aaron COHEN
 Camila AMARILLA GONZÁLEZ
 Leo MINTHE
 Daniel IDIONG
 Jonas TOLILA
 Gabriel DÉJEAN
 Cassandre GAKOSSO NGALA
 Lou SAMIERI
 Jonas MECHALY
 Aaron CHICLY
 David ABITBOL
 Ibrahim BENNEHOU
 Sofiane ALI
 Manthia DIARRA
 Sacha BALOUKA
 Matondo OUVANGUIGA
 Romy OHANA
 Ilian ZAROUAL
 Robin JOURDAIN
 Perez TRABELSI
 Robin TALAVERA BERTAIL
 Thelien AGLIETTA
 Lisa BENSIMHON
 Alix LECOMPTE CORBELET
 Giulia TOUGARD
 Timothée FRANÇAIS
 Sacha BREPSON DROUARD
 Lou GREUZAT
 Dounia ARRAD
 Zelda LEFRÈRE
 Anna YAN
 Yuna VERRIER HELLER
 Raphaëlle CHERKI
 Samuel ROUSSEL
 Joachim BRONOEL
 Romain GIGANTE
 Diane DELETOILLE
 Antoine ALDEBERT
 Diego JORDAN
 Lola CHETBOUN
 Liam VITIELLO
 Pape DIAGNE
 Antoine JOECKLE

Awa SACKO
 Tom PIAZZA
 Djénéba TOURE
 Hugo DUARTE
 Meiron ELANKRY
 Elise SAUVIGNON
 Charline CLAVIER
 Nathan BENAMOU
 Arusha SHANMUGALINGAM
 Lou JULIEN GROSSIN
 Sacha MOISAN
 Lenny COHEN
 Lety MATHIAS
 Ambre SCARPACI
 Jayana TUCKER
 Eddy DENGUEZLI
 Maëlle MESSANT
 Gabin ROCHER
 Nils ROUSSEL JOSSET
 Imany ABOUDOU 1^{ère} jumelle
 Inaya ABOUDOU 2^e jumelle
 Eden ZARKI
 Mehdi SAHLI
 Savana PRETET
 Tina MAROT
 Kévin OSOIANU
 Nahla MARET
 Andreas LEVANT
 Adam NAFE
 Matis DUMORTIER LESIEUR
 Marouane M'HAMDI
 Lucie GUÉRIN
 Léon SALMERON
 Myla COSNARD
 Aaron MATANIE
 Eliott GLEIZES
 Jade NIZARD
 Isaac NAMER
 Darius PORAV
 Gabriel TAURINES

MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

Aurélië LOUVET et Damien PASQUIER
 Youssa ACHOUR et Talele OUERTANI
 Agnès GALEK et Toufik KHODIR
 Anissa BENRABAH
 et Mourad ZENINA KENAISSI
 Valentine TA et Man Wai TANG
 Bahia MAHI et Fethi BOUZERAA

Severine GUILLOT et Xavier FERNANDEZ
 Charlotte JACQUES et Christophe CERTIN
 Joanne COHEN et David ZIRAH
 Keren SAFFAR et Gabriel BENCHABAT
 Fabienne ROUAULT et David ZRIHEN
 Vanessa HUEBNER et Arnaud MOTTARD
 Laëtitia LEGEAY et Rüdiger HASSELBERG
 Aurore NORTIER et Jean-Antoine TEIL
 Sandrine SCUDELLARO et Pierre SANCHEZ
 Gwenaëlle BOUCHER et Damien RICHARD
 Gilda KARSENTY et Ronald BEREBY
 Florence LANDRÉ et Stéphane SERGENT
 Anne-Laure ABRAHAM et
 Baptiste SCHWEITZER
 Flavie GUERRIN-CATANESE et
 Vincent DURAND
 Ibtissem BENSEKRANE et
 Abdelkader BENMAHMOUD
 Aline BAZIR et Mehdi HADJARD
 Isabelle LAMBERT et Denis BENHAIM
 Kristen CASEY et Bertrand COUBÉ

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

Giovanni ZANNI
 Jacques MAIGNÉ
 Thi Ai LÉ veuve PROUCHANDY
 Pierre HUET
 Geneviève PAURON veuve LAGET
 Catherine BRIOT épouse PERRIN
 Raymonde CLERMONTÉ
 Monique MERLOT épouse MARIN
 Egilda CARCIANI épouse CORTESI
 Lahouari BENHADRIA
 Alain CARROUÉ
 Cherifa AIT-HAMOUDI épouse MAALOU
 Frantz CASSIN
 Maurice CHEVIT
 Louis PHILIPPOT
 Hocine MEZHOUD
 Christiane PAUMARD épouse THOMAS
 Anna POIRRIER
 Rebecca COHEN veuve BENSIMON
 Thérèse RÔDEL veuve SCHMELCK
 Léonard RICHARD
 André SANVOISIN
 Marcel DONCHE
 Mauricette JACQUET-PAËS

@ Contactez vos Maires-adjoints et Conseillers municipaux délégués

Hervé Gicquel

1^{er} Maire-adjoint - chargé des finances, des ressources humaines et des Moyens généraux
Vice-président de la Communauté de Communes chargé des finances
hgicquel@charenton.fr

Valérie Fruaut

Maire-adjoint - chargé de la jeunesse
vfruaut@charenton.fr

Pierre Miroudot

Maire-adjoint - chargé de la solidarité
pmiroudot@charenton.fr

Marie-Hélène Magne

Maire-adjoint - chargé de l'enfance, de l'éducation et de l'enseignement secondaire
mmagne@charenton.fr

Jean-Pierre Cron

Maire-adjoint - chargé de l'environnement, du patrimoine et du cadre de vie
jcron@charenton.fr

Patrick Ségalat

Maire-adjoint - chargé de la vie associative, du commerce, de l'emploi et des nouvelles technologies
psegalat@charenton.fr

Benoît Gailhac

Maire-adjoint - chargé des sports
bgailhac@charenton.fr

Chantal Lehout

Maire-adjoint - chargé des affaires civiles
clehout@charenton.fr

Chantal Gratiet

Maire-adjoint - chargé de la vie des seniors
cgratiet@charenton.fr

Anne-Marie Thierce

Maire-adjoint - chargé de la communication, des relations institutionnelles et du partenariat économique
athierce@charenton.fr

Michel Van den Akker

Conseiller municipal délégué à la prévention/santé, aux personnes en situation de handicap et à la maison médicalisée
mvandenakker@charenton.fr

Laure Levy Settbon

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance
llevysettbon@charenton.fr

Pascal Turano

Conseiller municipal délégué à la prévention et à la sécurité publique
pturano@charenton.fr

Jean-Marc Boccara

Conseiller municipal délégué à l'animation
jboccara@charenton.fr

Olivier Girard

Conseiller municipal délégué à la vie des quartiers et à la propreté de la ville
ogirard@charenton.fr

Marie-Louise Freysz

Conseillère municipale déléguée chargée de la Résidence Jeanne d'Albret
mfreyz@charenton.fr

L'équipe municipale reviendra à votre rencontre tous les samedis matins de 10h à 12h, devant l'entrée du marché du centre à compter du 15 septembre prochain.



SANTÉ

Permanences pharmacies

• Dimanche 9 septembre

Pharmacie BUKUDJIAN
3, place des Marseillais
Tél. 01.43.75.14.68

• Dimanche 16 septembre

Pharmacie SAFENO
7, rue du Maréchal Leclerc (Saint-Maurice)
Tél. 01.43.96.44.93

• Dimanche 23 septembre

Pharmacie PROUVEUR
10, place de l'Europe
Tél. 01.49.77.56.56

• Dimanche 30 septembre

Pharmacie KRIEF
54, rue de Paris
Tél. 01.43.68.01.41

• Dimanche 29 octobre

Pharmacie LIENHARD
118, rue de Paris
Tél. 01.43.68.18.32

• Dimanche 5 août

Pharmacie MORTILLARO
58 bis, quai des Carrières
Tél. 01.43.68.43.50

SAMI

Du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h et le dimanche ainsi que les jours fériés de 8h à 24h. Appelez le 15.

INFOS OFFICIELLES

Permanence du Député

Le Député de notre circonscription tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton, le **lundi 24 septembre à partir de 19h.**

COLLECTE SÉLECTIVE

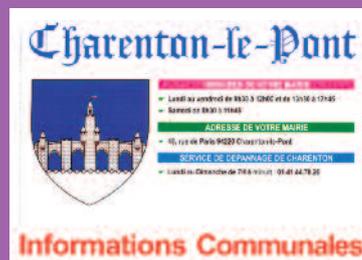


Jours de ramassage

- **Les containers verts** (ordures ménagères) lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi.
- **Les containers marrons** (multi-matériaux) mardi et vendredi.
- **Les containers bleus** (verre) vendredi.
- **Les encombrants et les déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)**, pour tous : mardi.

Attention aux fausses publicités

Des fausses publicités ont été distribuées durant l'été dans les boîtes aux lettres des Charentonnais. Ces cartes comportent des numéros de téléphone de secours ainsi qu'un certain nombre de coordonnées d'entreprises (plomberie, électricité, peinture, etc. . .). Utilisant le blason de la ville et indiquant en gros caractères le numéro de téléphone de la mairie, ce document peut être trompeur. La Mairie précise bien que le document reçu dans les boîtes aux lettres n'a aucun lien avec ses services, qu'elle ne le cautionne pas et que les entreprises qui y sont indiquées ne sont en aucun cas recommandées par elle.



Le Maire à votre rencontre

Réunions de quartiers



“L’avenir de Charenton se construit avec vous.

Parlons-en ensemble au cœur de vos quartiers.”

Jean-Marie Brétillon
Maire de Charenton-le-Pont



Quartier Bercy

Mercredi 12 septembre - 19h
Espace Jeunesse - 7 bis, quai de Bercy



Quartier Valmy

Vendredi 14 septembre - 19h
École élémentaire Valmy - 1, rue de Valmy



Quartier Pasteur

Lundi 17 septembre - 19h
École élémentaire Pasteur - 1, rue Jean Moulin



Quartier Centre ville

Mercredi 19 septembre - 19h
Espace Toffoli - 12, rue du Cadran